

FERR ou RENTES? OBTENEZ PLUS
 Plan de Rentes Maximales
 Paul H. Gauthier 488-4715 des Rentes
 622-8181
 On s'occupe de vous. Service à l'ancienne

LE SOLEIL

Construction
ELMO INC.
 vous invite dans
Mesnil
 622-1608

DIMANCHE 30 AVRIL 1989

QUÉBEC, 93^e ANNÉE, NO 121
 48 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLETTE

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
 MONTRÉAL-ÎLES DE LA MADELEINE-GASPE RIVIÈRE AU RENARD-PERCE ADITIF 60¢

50¢

LE QUÉBEC

Ryan espère un essai loyal de la loi 107

Le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, a invité, hier, les directeurs et directrices d'école à faire un essai loyal de la nouvelle Loi sur l'instruction publique. **A-4**

LE MONDE

Dakar : appel au calme après une journée de pillage

Au terme d'une autre journée de violence, le président sénégalais Abdou Diouf a appelé en soirée ses compatriotes au calme dans un message très ferme. **A-6**

LE SPORT

Le Canadien n'aura pas à affronter Mario Lemieux

Les Penguins de Pittsburgh se sont butés à des Flyers coriaces, qui les ont éliminés 4 à 1. L'équipe de Philadelphie affrontera maintenant le Canadien. **S-3**

LES ARTS

Véronique Sanson élargit son engagement politique

Véronique Sanson a toujours tenu des propos engagés. Avant, elle le faisait d'une façon personnelle : dans son dernier disque, sa sensibilité s'est élargie. **C-1**

TENDANCES

Les dentistes choisissent la voie de l'esthétique

Grâce à des composites sans cesse plus performants et à une technologie toujours plus raffinée, le dentiste s'est transformé en architecte d'un sourire éclatant. **B-1**

L'ÉCONOMIE

Les Américains accusent le Canada et 33 autres pays

Washington accuse le Canada et 33 autres pays d'ériger des barrières commerciales qui nuisent aux Américains. Des représailles sont à craindre. **A-12**

LES DOSSIERS

Liban : les sursauts d'une guerre trop vite oubliée

Il aura fallu un détournement d'autocar sur le pont Champlain, à Montréal, pour que les Québécois se préoccupent, finalement, de la tragédie libanaise. **B-5**

L'EDITORIAL

Il vaut mieux prévenir que guérir

Les citoyens ignorent quoi faire en cas de désastre et les intervenants n'ont pas appris à travailler ensemble. Faut-il attendre la prochaine catastrophe avant d'agir? **B-6**

L'INDEX

Local et régional	A-3
Le Québec	A-4
Le Canada	A-5 et A-7
Le Monde	A-6

Annonces classées	C-4 à C-11
Arts	C-1 à C-3
Bandes dessinées	B-8
Décès	C-12
Dossiers	B-5
Économie	A-12
Éditorial	B-6
Feuilleton	C-6
Horoscope	A-10
Mots croisés	A-10
Mot mystère	A-10
Où aller à Québec	C-2
Sciences	A-11
Scrabble	A-10
Votre page	B-9
Yves Bernier	A-5

LA MÉTÉO

Généralement nuageux avec averses dispersées. Maximum de 10 à 12. Demain : nuageux avec des éclaircies et des averses dispersées. **S-16**

Le petit quai Irving accueille de longs pétroliers dans une zone dangereuse

Le tout petit quai de la compagnie Irving, à Sillery, qui accueille maintenant des pétroliers de 675 pieds de longueur, est situé dans une zone qualifiée de très dangereuse, à cause des forts courants, des pierres, des hauts fonds et de sa proximité du pont de Québec.

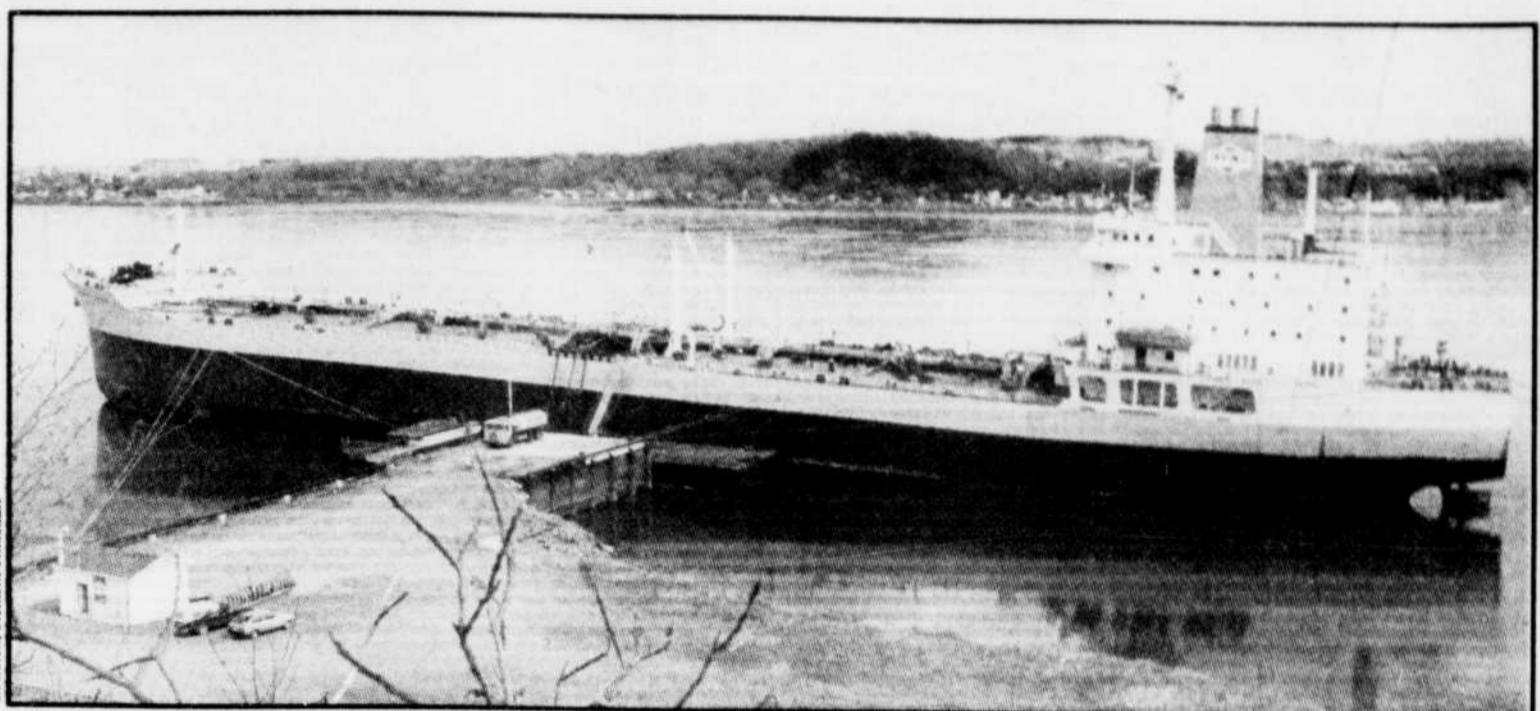
par GUY DUBÉ
 LE SOLEIL

Le responsable de l'environnement et de la navigation chez Les Pétroles Irving pour la région de Québec, M. Roger Perrin, admet lui-même le danger qui guette constamment les pétroliers qui accostent au quai : « On est conscient que le quai est situé dans une zone dangereuse, reconnaît-il. Les pétroliers qui y accostent dépassent jusqu'à 10 fois la largeur du quai. »

M. Perrin précise toutefois qu'Irving a apporté des améliorations à ses installations de Sillery, il y a une dizaine d'années, au prix de plus de \$1 million.

Situé à peine à un kilomètre à l'est des ponts, le quai Irving avait été conçu à l'époque pour recevoir de petits bateaux. Aujourd'hui, le *Irving Eskimo* et le *Canada Irving*, qui transportent chacun des cargaisons de 10 millions de gallons de pétrole, dépassent les 650 pieds de longueur, alors que le quai ne fait qu'environ 65 pieds en largeur.

M. Perrin ajoute que les inspecteurs du port de Québec, de la Garde côtière et du ministère de l'Environnement surveillent constamment les opérations de transbordement et que la prudence est constamment de mise. « Avec ce qui est arrivé à l'*Exxon Valdez* en Alaska, on



Le quai étant quasi inexistant, le pétrolier « Irving Canada » doit être solidement attaché à deux points d'amarre le long du boulevard Champlain, pour éviter que les forts courants n'emportent le navire et son contenu de 10 millions de gallons.

ne sera jamais trop prudent », admet-il.

Selon ses dires, « il faut envisager d'autres solutions, mais les décisions vont se prendre à un autre niveau qu'à Québec ». Le siège social de Irving est situé à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Les solutions envisagées ne peuvent pas être si nombreuses. Déménager le terminal ou améliorer et agrandir le quai.

Baignade et pétrole

Mais voilà que la ville de Sillery a déjà présenté, en août dernier, un projet d'aménagement des berges sur une distance de 1,8 kilomètre, soit le secteur compris entre le vieux quai de Sillery et le quai Irving.

Le projet mis de l'avant par Sillery vise à aménager des es-

Suite A-2, Quai...

Chine : dialogue de sourds entre le gouvernement et les étudiants

BEIJING (AFP, AP) — Un dialogue de sourds s'est instauré, hier, entre le gouvernement chinois et les étudiants de Beijing, ces derniers démentant formellement l'ouverture de discussions annoncée avec force publicité à la télévision et à la radio d'État et dont ils risquent d'être évincés au profit de collègues moins revendicateurs.

Les militants de 41 universités de Beijing ont annoncé que le boycott des classes se poursuivait tant que le gouvernement refuserait de reconnaître leur nouvelle association étudiante, qualifiée d'illégal par le régime.

Hier, les représentants gou-

vernementaux ont rencontré 45 étudiants de 16 universités durant près de trois heures. Toutefois, seulement deux des étudiants appartenaient à la nouvelle association tandis que la plupart des autres étaient des dirigeants de la fédération officielle des étudiants, dénoncée par les contestataires.

La rencontre, néanmoins, a constitué un événement sans précédent dans un pays où la population et les « représentants du peuple » n'ont à peu près jamais de contacts.

Tribune sans précédent
 La radio et la télévision ont accordé beaucoup de temps d'antenne à la réunion, permettant à de jeunes Chinois d'obtenir ainsi une tribune pour critiquer le gouvernement.

« Le premier ministre Peng craint-il le peuple ? a demandé l'un des 45 étudiants. Si ce n'est pas le cas, pourquoi n'est pas alors ici ? »

« La plupart des gens que je connais ne croient pas à la presse chinoise, a lancé un autre. Elle devrait plutôt rapporter la vérité au lieu de se laisser manipuler par le parti. »

Les principaux représentants gouvernementaux étaient le porte-parole du Conseil d'État Yuan Mu et le ministre de l'Éducation He Dongchang. La présence de Yuan, considéré comme un membre du cercle intime du pouvoir, démontre l'importance avec laquelle le gouvernement juge la contestation.

« Les revendications des étudiants en faveur d'une accélération de la démocratisation du pays, l'approfondissement des réformes et la répression de la corruption sont parfaitement en accord avec la politique du gouvernement », a affirmé Yuan. Cette déclaration montre que le gouvernement a mis de l'eau dans son vin car, la semaine dernière, le Quotidien du peuple accusait les étudiants de vouloir renverser le régime.

Plusieurs dirigeants étu-
Suite A-2, Chine...

Manifestation houleuse au terminus Voyageur

Environ 300 grévistes de la compagnie Voyageur, appuyés par des sympathisants, ont à nouveau manifesté leur impatience, hier après-midi, face à un conflit qui s'étire depuis bientôt un an. La manifestation, qui s'est tenue au terminus du boulevard Charest, a été marquée d'un incident au cours duquel un autocar a subi les foudres des contestataires, après que son chauffeur eut refusé de l'immobiliser.

par NORMAND PROVENCHER
 LE SOLEIL

Scandant des slogans peu flatteurs à l'endroit des *scabs* et du propriétaire de Voyageur (le député fédéral Paul Martin), les grévistes ont effectué une ronde dans la cour du terminus, ce qui a contribué à bouleverser l'horaire des départs et arrivées.

La manifestation n'a duré qu'une trentaine de minutes, après entente avec la Sûreté municipale de Québec qui avait pris soin, comme c'est devenu

la coutume depuis quelques mois, de déléguer une poignée de policiers sur les lieux.

Peu avant 13 h, la tension est montée d'un cran lorsqu'un autocar de la compagnie Dupont, se dirigeant vers Sainte-Anne-Beaupré, a été pris d'assaut par les grévistes rendus furieux par la témérité de son jeune chauffeur.

Plutôt que d'attendre la fin de la manifestation, ce dernier a en effet décidé de se frayer un passage à travers la haie de grévistes.

Suite A-2, Voyageur...



Les grévistes ont causé des dommages à cet autocar de la compagnie Dupont après que son chauffeur ait refusé de s'arrêter.

Une occasion en or de refaire sa vie

JOYCEVILLE, Ontario (PC) — Il est dans la vingtaine. Son visage est empreint d'appréhension et ses yeux sombres trahissent sa nervosité. Quant à elle, elle a quelques années de moins et son regard pâle est tout aussi inquiet. Elle étreint constamment ses mains posées sur les genoux.

par JOHN WARD
 de la Presse canadienne

C'est la liberté de l'homme qui est ici en jeu. Quant à elle, elle se demande si l'enfant qu'elle porte verra le jour alors que son père est en prison.

Ils sont reçus dans une pièce de la prison de Joyceville et comparaissent devant deux membres de la Commission des libérations conditionnelles. Il s'agit d'une pièce anonyme meublée sommairement. De la fenêtre, on aperçoit la haute clôture surmontée de barbelés de cette prison à sécurité moyenne. Sur le

qu'elle explique, d'une voix saccadée et vibrante de nervosité, à Gaétan Piché et Ross Drummond.

Le détenu, un voleur à main armée, a vu sa libération conditionnelle suspendue. Alors qu'il était en liberté surveillée, il fut repris dans le cadre d'une enquête sur un vol de banque. Il a été mis en accusation et a repris le chemin de Joyceville, un pénitencier de transition à quelques heures de voiture de Kingston.

« Je suis innocent »

Passant constamment sa main droite dans sa chevelure, il réaffirme sans discontinuer son innocence, s'estimant victime des circonstances. Les accusations portées contre lui ayant été abandonnées, il « pourrait » avoir raison. « C'est une pure malchance », explique-t-il, passant plusieurs

fois sa langue ses des lèvres sèches.

Gaétan Piché, un ancien policier à la retraite, et Ross Drummond, un ancien procureur de la Couronne, feuillettent de nouveau le dossier du détenu. « Votre passé demeure toujours suspendu au-dessus de votre tête, comme un nuage noir », convient M. Drummond.

Le détenu, présumément écrasé par le sort, se tient la tête à deux mains et se courbe, fixant son regard sur le sol. La jeune femme affirme alors que son attitude a profondément changé depuis qu'il a obtenu une libération conditionnelle : il travaille, épargne une partie de ses gains et se prépare à l'épouser.

Elle relève fièrement la tête
Suite A-2, Libérations...

Une série de 2

LES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES

1.

Les pénitenciers fédéraux comptent 12.500 détenus. De ce nombre, quelque 8.500 sont susceptibles de bénéficier d'une libération conditionnelle avant d'avoir terminé leur peine. À l'occasion de la semaine du détenu, le journaliste John Ward, du bureau d'Ottawa de la Presse canadienne, a visité deux pénitenciers ontariens. Il traite de cette situation dans une série d'articles que nous publions aujourd'hui et demain.

Suites de la première page

Libérations...

et les épaules, tout en repoussant sa magnifique chevelure vers l'arrière, et clame: « Je l'aime. »

MM. Piché et Drummond interrogent ensuite l'agent de probation chargé de ce cas, ainsi que le conseiller de l'établissement chargé de classer les détenus. Après quelques minutes, les deux agents de la Commission demandent à toutes les parties de quitter la pièce pour leur permettre de prendre une décision.

L'attente semble interminable. Le jeune couple s'assoit dans le hall d'entrée, étroitement enlacé. Elle tremble de nervosité. Il tente de la reconforter, lui murmurant des propos rassurants à l'oreille. Ses yeux brillent d'une lueur de désespoir. Elle lui broie les mains.

De retour à l'intérieur, quelque cinq minutes plus tard, ils demeurent côte à côte, le visage impassible, les traits tendus.

M. Drummond entreprend de faire la leçon au détenu. La jeune femme semble de plus en plus découragée à mesure qu'elle entend les propos du fonctionnaire. Pourtant, une fois encore, M. Drummond accorde au détenu le bénéfice du doute. Il peut reprendre sa liberté, toujours assortie de conditions diverses.

Le jeune homme semble soudainement délesté d'un poids immense: son visage s'illumine d'un large sourire. Ses yeux s'embuent de larmes.

« J'espère sincèrement que c'est la dernière fois que je vous rencontre dans de telles circonstances », ajoute M. Drummond, d'un ton sévère.

« Je vous le promets, dit le jeune homme. Merci. »

« Merci », ajoute la jeune femme, dont le maquillage se dilue lentement dans les larmes. Le jeune couple, en quittant les lieux, s'étreint longuement.

Spécialistes des vols d'autos

Les deux agents classent le dossier et procèdent avec le prochain.

La journée est longue pour MM. Piché et Drummond. Ils ne prennent aucune pause pour le repas du midi et ne s'adjugent qu'un repos de cinq minutes entre chaque dossier. Chaque cas peut prendre une heure ou plus de leur temps.

Vers le milieu de l'après-midi, un autre prisonnier fait son apparition. Il est dans la quarantaine. Ses yeux sont inexpressifs et les commissures des lèvres tombantes, lui conférant une expression permanente de chien battu, on le dirait éberlué.

Spécialiste des vols d'auto, il s'est également évadé, a été repris, a été libéré et a violé les conditions de sa libération. Il traîne un dossier lourd de 25 ans de rapines et de crimes.

C'est fini, cette époque de ma vie, prétend-il devant les commissaires. « Je suis trop vieux pour me tenir avec ces gens » (ses anciens complices), ajoute-t-il.

Ses épaules s'affaissent à mesure qu'il plaide sa cause. Il sue abondamment et son chandail s'imbibe rapidement. Contrairement à son prédécesseur plus jeune qui avait tenté de soigner sa tenue, celui-ci est débraillé. Il semble fier de ses lourdes bottes.

Il réclame sa libération immédiate, sans condition, afin de pouvoir retourner vivre auprès des siens. Les commissaires sont réticents.

« Nous doutons que vous puissiez respecter votre parole, si nous vous libérons », soutient M. Piché.

« Qu'est ce que ça vous donne de me garder en prison ? »

« Qu'est-ce qui a changé dans votre attitude qui nous permettrait de croire que vous ne récidiverez plus ? » lui demande M. Piché, tout en étudiant de nouveau le lourd dossier posé devant lui.

Le détenu admet qu'il a fait preuve de stupidité par le passé, mais soutient qu'il en a assez de la prison, des barreaux et des barbelés.

« Je ne veux plus jamais revenir ici. J'en ai assez de la prison. » Les deux commissaires ne semblent aucunement convaincus. Ils l'invitent à présenter différemment sa cause. Peut-être pourrait-il être admissible à une libération de jour ou au transfert dans un établissement de transition.

Il accepte, se résigne. Il hoche la tête, se leve lourdement et quitte la pièce, le corps fortement incliné.

« Je suis au bout du rouleau », confie-t-il aux deux commissaires.

Demain: un système controversé

Quelques chiffres sur les prisons canadiennes

- Le Canada détient en moyenne 106 personnes pour chaque tranche de 100,000 habitants. Aux États-Unis, la proportion est de 300, alors qu'elle s'établit à 95 en Grande-Bretagne et à 34 aux Pays-Bas.
- La population carcérale, dans les établissements fédéraux, est d'environ 12,500 à tout moment.
- Environ 8,500 criminels bénéficient, en tout temps, d'une liberté totale ou conditionnelle avant d'avoir terminé leur peine.
- Environ 51 % des détenus fédéraux ont moins de 30 ans.
- Taux de succès des libérations conditionnelles: il est de 99 % pour les absences temporaires non supervisées; de 70 % pour les libérations sans condition; et de 57 % pour les libérations supervisées.

Quai...

paces accessibles au public, afin de permettre aux gens de jouir du fleuve dès l'été 1992. Il sera alors possible de se baigner dans le Saint-Laurent, à la suite de la mise en service des deux usines d'épuration de la Communauté urbaine de Québec. Dans les faits, les gens se baignent à côté des pétroliers!

À Environnement Canada et à Environnement Québec, personne n'a voulu commenter le danger potentiel du petit quai de Irving, qui reçoit maintenant des pétroliers 10 fois plus long que lui. Même situation à la Garde côtière canadienne.

De toute façon, le quai Irving est sous la juridiction et sur le territoire du port de Québec. Le directeur général du port, le capitaine Jean-Claude Michaud, répond qu'il n'existe pas de normes comme celles sur la longueur ou la largeur d'un quai, par rapport à la longueur des navires ou des pétroliers.

M. Michaud rappelle que des améliorations ont été apportées aux installations de Irving, il y a 10 ans, et que deux nouveaux points d'attache ont été fixés le long du boulevard Champlain, pour mieux retenir les pétroliers.

Pour agrandir son quai, Irving a installé un caisson métallique d'une centaine de pieds de longueur. En même temps, ce caisson éloigne le pétrolier d'une trentaine de pieds du quai, ce qui lui donne plus de profondeur d'eau pour les manoeuvres d'accostage.

De son côté, la Corporation des pilotes du Bas-Saint-Laurent admet qu'il faut deux bonnes heures, et parfois plus, pour accoster un pétrolier au quai de Irving. Il s'agit de manoeuvres délicates mais non dangereuses, insiste le président de la corporation, Jean-Yves Roy. « Les bateaux grossissent mais les quais restent, on n'y peut rien. Nous n'avons jamais eu de problèmes avec ce quai. »

Pendant la période des glaces, soit du 1er décembre au 15 avril, le port de Québec interdit à Irving d'accoster ses pétroliers à son quai de Sillery. Cette semaine, le quai rouvrirait ses portes aux pétroliers. Le premier chargement de 10,000,000 de gallons est arrivé au terminal Irving de Sillery, à bord du Irving Canada. Il a fallu deux heures et demie de manoeuvres et l'aide de deux remorqueurs pour accoster le pétrolier au petit quai, presque à l'ombre du pont de Québec.

Les amarres retenant le navire à chaque extrémité mesurent respectivement 900 et 1,200 pieds de longueur, à l'un des endroits où les courants sont les plus forts sur le Saint-Laurent. Le transbordement s'est déroulé sans incident. Trente heures plus tard (jeudi), le pétrolier s'en retournait.



Lauréats des « Casques d'or »

L'Association des pompiers professionnels de Québec a remis, hier soir, ses « Casques d'or », attribués annuellement aux journalistes et photographes qui se sont le plus illustrés lors de la couverture d'un incendie. De gauche à droite, Gilles Fréchette, du SOLEIL (meilleur reportage photographique); André Pelletier, président de l'Association; Marilyne Garneau, du Journal de Québec (meilleur reportage écrit); Gilles Jobidon, de Radio-Canada (meilleur reportage télévisuel); et Denis Langlois, du FM-93, meilleur reportage radiophonique.

Ontario: la théorie d'un professeur d'université choque les autorités et des minorités ethniques

LONDON, Ont. (PC) — Un professeur de psychologie de l'université Western Ontario, Philippe Rushton, vient de se voir interdire l'utilisation d'étudiants de première année pour mener une recherche controversée d'une durée de deux ans.

Le professeur a choqué les autorités de l'université et certaines

minorités ethniques, avec sa théorie qui stipule que les Orientaux surclassent les Blancs, et les Blancs surclassent les Noirs, au

Un homme et deux enfants périssent dans un incendie

LAFONTAINE (PC) — La Sûreté du Québec tentait, hier, d'identifier un homme et deux enfants en très bas âge trouvés morts dans une chambre calcinée d'un motel de Lafontaine, à quelques kilomètres au nord de Saint-Jérôme, dans les Laurentides.

Selon l'agent Pierre Lemarbre, du service des affaires publiques de la SQ, l'homme, dont on ne pouvait déterminer, hier après-midi, l'âge approximatif à cause de l'état de son corps noirci, a été trouvé au pied du lit de la chambre du motel, alors que les deux

enfants, très jeunes puisqu'ils portaient une couche, étaient étendus sur le lit.

Les cadavres ont été transportés, hier, à Montréal où, demain, on devrait pratiquer sur eux une autopsie afin de connaître les circonstances exactes de chacun des décès.

Voyageur...

vistes. Il ne s'en est pas fallu davantage pour voir les pancartes dénonciatrices se rabattre avec hargne sur le lourd véhicule. Plusieurs vitres ont été lourdement endommagées.

Peu avant la rentrée des grévistes dans l'édifice de la CSN, à un jet de pierre du terminus, invectives et insultes ont continué à fuser à l'endroit du chauffeur, immobile derrière son volant, et d'un gardien de sécurité. Tous deux ont accueilli ces « mots doux » sans broncher, si ce n'est avec le sourire en coin figé de ceux qui tentent de réprimer une tension volcanique...

« C'était un geste prémédité de la part du chauffeur, laisse tomber l'un des responsables syndicaux. C'est un type envoyé par la compagnie. Il a blessé l'un de nos gars au coude avec son autocar. »

Les policiers, de leur côté, appuyaient plutôt la thèse de l'inexpérience. « Le jeune chauffeur a paniqué quand il a vu les grévistes en entrant par la rue Sainte-Marguerite. Il savait pas quoi faire... », rétorque un membre de la Sûreté municipale de Québec.

Aucune arrestation n'a été effectuée.

Pas la dernière

Selon le conseiller syndical Marcel Benoit, les grévistes gardent le moral, malgré la stagnation du conflit et le retrait de la partie patronale de la table de négociations.

« Ça ne négocie plus depuis un mois et demi, poursuit M. Benoit. La partie patronale s'est retirée le 7 mars après avoir fait volte-face sur l'offre de médiation spéciale. Mais on ne lâchera pas. Ce n'est pas la dernière manifestation. Nous avons un plan d'action qui couvre une assez longue période. »

Au total, c'est environ 300 travailleurs de la compagnie qui sont privés de travail. Le 7 décembre 1987, 60 employés de bureau de Montréal étaient mis en lock-out. Puis, le 10 juin 1988, 240 employés des terminus de Montréal et Québec, affectés à la billetterie, aux messageries et à l'entretien déclenchaient la grève.

Selon M. Benoit, les grévistes ont démontré suffisamment d'ouverture d'esprit afin de sortir les négociations de l'ornière. La balle est maintenant dans le camp de la direction. « On a fait notre bout de chemin. A eux de faire le leur. Après, on verra... »

Chine...

dians de Beijing ont réaffirmé hier soir qu'ils considéraient comme nul et non avenu tout dialogue qui s'ouvrirait sous les auspices de la fédération officielle des étudiants.

Les dirigeants étudiants ont aussi annoncé qu'ils élargiraient aujourd'hui leurs négociations pour d'éventuelles négociations sur la démocratisation du régime.

Conséquences

Par ailleurs, la contestation étudiante a déjà eu deux conséquences. L'agence Chine nouvelle a annoncé, hier, que l'importation de grosses voitures étrangères de luxe, réservées aux détenteurs du pouvoir, était désormais interdite et que, par « mesure d'économie », les dirigeants chinois avaient annulé leur réunion annuelle dans la station balnéaire de Beidaihe.

chapitre de l'intelligence, de l'inhibition sexuelle et de la bonne conduite sociale (non-criminelle).

M. Rushton n'a pas pu obtenir l'autorisation d'un comité d'éthique pour utiliser des étudiants de première année afin de vérifier sa théorie, a indiqué, jeudi, le recteur de l'université, George Pedersen.

Les étudiants devaient répondre à un questionnaire leur demandant de décrire leurs organes et leurs prouesses sexuelles. Selon M. Rushton, les Noirs possèdent de plus grands organes sexuels que les Orientaux et les Blancs, et sont moins inhibés sexuellement.

Le recteur Pedersen a expliqué que les étudiants de psychologie doivent « s'enrôler », dès leur pre-

mière année, au sein de recherches en psychologie approuvées par le comité d'éthique. Ils peuvent toutefois se retirer s'ils se sentent lésés ou offensés.

Mais selon Kerry Panter, assistant professeur, les étudiants de M. Rushton ont subi des pressions pour participer à sa recherche. « Ils ont dit qu'ils étaient des étudiants de première année, et qu'ils ne connaissaient pas l'ampleur de leur pouvoir politique leur permettant de dire non. Ils ont été intimidés, à cause des notes », explique M. Panter.

Le professeur Rushton bénéficie d'une période d'un mois pour en appeler de la décision de l'université.

En Bref

■ Grave collision

LÉVIS — Un automobiliste de Lauzon a subi de graves blessures, vers 1 h 10, hier matin, à Lévis. Sa voiture a heurté de plein fouet un camion-citerne rempli de 35,000 litres d'essence. Il n'y a cependant eu aucune explosion, véritable miracle, estiment les policiers en faisant allusion à la vitesse des deux véhicules. La collision s'est produite à la sortie qui relie la route des Îles à l'autoroute Jean-Lesage, à la hauteur de la raffinerie Ultramar. Aucune trace de freinage n'a été remarquée sur la chaussée, ce qui laisse croire, estime un porte-parole de la Sûreté municipale de Lévis, que l'automobiliste se serait endormi ou, encore, qu'il roulait à une vitesse excessive. Souffrant de multiples fractures, le blessé, âgé d'une trentaine d'années, a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Sa vie n'est toutefois pas en danger. Il a fallu environ 80 minutes aux policiers pour l'extraire de sa voiture qui est demeurée coincée sous le flanc du mastodonte. L'appareil de décarcation a été nécessaire. Le conducteur du camion n'a pour sa part subi aucune blessure.

■ Incendie dans Saint-Sauveur

QUÉBEC — Un incendie a causé pour environ \$50,000 de dégâts, peu après 2 h, hier matin, dans un immeuble de trois logements, situé à l'angle des rues Belleau et Christophe-Colomb, dans le quartier Saint-Sauveur, à Québec. À l'arrivée des pompiers, les flammes ravageaient le deuxième étage. Quatre locataires ont été évacués. Il n'y a pas eu de blessés. Une trentaine de pompiers ont combattu le sinistre, dont la cause demeure pour le moment inconnue.

■ Descente dans un bar

QUÉBEC — Les policiers ont encore une fois effectué une descente au bar International du boulevard Charest, aux petites heures, hier matin. Plus de 200 personnes se trouvaient alors sur les lieux, en dehors des heures normales d'ouverture. De plus, l'établissement était ouvert malgré que son propriétaire se soit vu retirer son permis récemment par la Société des alcools du Québec.

■ Blessé à la tête

LAC-SAINT-CHARLES — Un homme a été grièvement blessé, hier après-midi, à Lac-Saint-Charles, lorsque la chaîne qui reliait deux véhicules à roues motrices (4X4) s'est rompue, l'atteignant à la tête. L'accident s'est produit vers 16 h 30, au bout de la rue Beauregard, dans un secteur dont le relief fait la joie des amateurs de ce genre de véhicules. C'est en tentant de sortir un véhicule enlisé que l'accident est survenu. Le blessé a été conduit au Centre hospitalier Chauveau où son état est considéré comme sérieux.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 29 avril
1-9-6
3-8-8-6

6/49
2-20-23-25-27-46
(complémentaire)

18

Sélect 42

4-5-6-11-12-41

(complémentaire)

16

mise-tôt

19-25-27-40



Il faut bien remplir le réservoir de son atomiseur quelque part, n'est-ce pas ?

Duburger: les feux d'herbe donnent du fil à retordre aux pompiers

Il faisait beau et... très chaud, hier, dans le quartier Duburger. Parlez-en à la vingtaine de pompiers qui ont été appelés à combattre un feu d'herbe qui n'en finissait plus de renaître de ses cendres...

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Pas le temps de se tourner les pouces, donc, dans les casernes en ce merveilleux samedi ensoleillé. Tout au long de la journée, des feux d'herbe ont éclaté, ici et là, sur les terrains vagues, particulièrement ceux bordant les autoroutes.

C'est dans le quartier Duburger, à l'angle des autoroutes du Vallon et de la Capitale, que le feu a donné le plus de fil à retordre. De 14 h à 17 h, les pompiers de Québec, aidés de leurs confrères de Vanier, ont couru de gauche à droite, atomiseurs à eau sur le dos et balais en main, afin d'éteindre les flammes se répandant au gré des vents.

« La minute que le beau temps apparaît et que le soleil sort, il y a toujours une recrudescence de feux d'herbe », explique M. Édouard Wagner, chef de division, en jetant un coup d'oeil à ses hommes évoluant dans le paysage lunaire que laisse derrière elles les flammes.

Entre l'apparition de ces feux d'herbe et l'insouciance (ou la malveillance?) humaine, il n'y a qu'un pas que M. Wagner n'hésite pas à franchir.



Atomiseur au dos, un pompier éteint un feu d'herbe qui a éclaté, hier après-midi, dans un terrain vague bordant les autoroutes de la Capitale et du Vallon.

« Quand nous sommes arrivés, ça brûlait à deux, trois places en même temps... », souligne-t-il, en lançant un regard qui en disait long...

Plus que l'herbe, ce sont surtout les troncs d'arbres qui causent le plus de problèmes aux pompiers et demandent une plus

grande attention, estime M. Wagner.

Quinze heures trente, rue du Marais, quatre pompiers émergent d'un petit boisé, la sueur perlant sur leur front noirci.

— Y fait chaud en été! lance l'un d'eux. Dans sa main, son balai n'est plus qu'un manche avec une touffe roussie. Pis en plus, le

vent arrêta pas de changer de bord...

— C'est pas un cadeau, les flammes montaient ça d'haut, renchérit son compagnon, en arrêtant sa main à hauteur d'aisselle.

Oui, il n'y a pas de doutes, le quartier Duburger était vraiment le coin le plus chaud en ville hier après-midi...

Colloque Stop-Info-Violence à Charlesbourg

La violence conjugale se passe souvent dans la maison voisine

En 1986, plus du tiers des 561 homicides commis au Canada résultaient de drames familiaux, conjugaux ou passionnels, rapporte Statistique Canada. Le quart de toutes les tentatives de suicide au pays viennent de femmes qui ont été agressées.

par ANDRÉE ROY
LE SOLEIL

La violence conjugale a pris de telles proportions qu'il faut cesser de croire qu'elle n'arrive que dans les films. Elle se passe bien souvent dans le bungalow de vos voisins qui ont l'air bien ensemble, raconte Gaston Sylvain, directeur du jeune organisme Stop-Info Inc. Il faut parler ouvertement de cette violence conjugale et s'y attaquer, former un cercle de solidarité et d'intervention auprès des victimes, au lieu de fermer ses fenêtres et ses yeux et de laisser « les voisins régler leurs chicanes de ménage entre eux », dit-il encore. C'est dans ce but que Liliane

Roy et Gaston Sylvain ont mis sur pied trois mini-colloques Stop-Info-Violence, ayant pour thème: *L'amour et la violence, le mauvais ménage*. Le premier de ces colloques avait lieu hier, à Charlesbourg. Les deux autres se tiendront cet automne, à Beauport et à Beauport. Ils seront suivis d'un grand colloque qui réunira tous les groupes d'intervention auprès des victimes de violence conjugale, et même auprès des agresseurs.

Vers un même langage

C'est en faisant une recherche sur la délinquance que Gaston Sylvain a découvert, en corollaire, qu'il n'existaient guère de ressources pour les femmes victimes de violence en dehors du centre-

ville de Québec. Stop-Info, créé il y a un an, tente de pallier les lacunes sur le territoire du Département de santé communautaire de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, c'est-à-dire Charlesbourg, le secteur des Laurentides, le secteur Montmorency-Orléans, Beauport et la Côte-de-Beauport.

Stop-Info offre notamment une ligne téléphonique d'urgence (664-2000), entre 9 h et 21 h, qui permet de référer immédiatement aux intervenants qualifiés (ambulances, police, DPJ, etc) les victimes de violence et d'abus de toutes sortes. L'organisme tente aussi d'établir une concertation du milieu autour des victimes de violence conjugale et familiale, « de façon à ce que nous n'ayons plus les revendications féministes d'un côté, celles des intervenants sociaux de l'autre, mais un même langage pour défendre les vic-

times d'abus », explique Gaston Sylvain.

Hier, une quarantaine de femmes (délégues de l'AFEAS, des cercles de fermières et autres groupes féminins) et un policier de la Sûreté du Québec participaient au colloque. On a découvert le vrai visage de la « violence-à-la-maison »: d'abord la violence psychologique, puis verbale, et enfin l'agression physique qui, un jour, mènera à l'homicide. Quelques victimes ont révélé que la violence psychologique est plus destructrice que les injures, humiliations publiques, coups et brûlures: cette violence mine l'estime de soi et réduit la capacité de réagir, de vouloir s'en sortir. C'est la forme de violence qui est aussi la plus difficile à prouver à l'entourage, qui préfère taxer la victime de dépressive plutôt que de l'aider.

Cas de moins en moins rares

Sandra Shee, du Conseil du statut de la femme, est venue tracer un portrait de la femme battue. Celle-ci est souvent liée à un conjoint jaloux, possessif, qui a parfois été un enfant battu, qui a parfois peur de perdre sa place. En effet, les premières violences faites à une femme coïncident, dans 40 % des cas, à une première grossesse. On apprend aussi que le tiers des maris violents, au Canada, battent aussi leurs enfants.

Les cas deviennent de plus en plus fréquents: tout récemment, un homme de L'Ange-Gardien, sur la Côte-de-Beauport, a tenu tête pendant deux heures aux policiers après avoir menacé sa concubine avec un fusil et jeté les meubles de cette dernière dehors pour les faire brûler. Il y a 20 jours, une jeune femme de Qué-

bec a été sequestrée, ligotée et rouée de coups pendant deux jours par son ex-conjoint rendu furieux d'avoir perdu le droit de visiter ses enfants.

Dans la région 03, évalue le CRSSS, 42.000 femmes sont des victimes potentielles de violence. Et pourtant, le gouvernement québécois accorde très peu d'argent et de ressources humaines pour venir en aide à ces femmes, « malgré les attentes qu'il fait naître à coups de publicité-marketing comme celles qui ont paru à la télévision il y a quelques mois », soupire Gaston Sylvain. Il précise que ces colloques sur la violence conjugale bénéficient d'une subvention du Secrétariat d'État du Canada.

«...Car on n'a encore jamais reçu d'aide du Québec malgré sa prétention de souveraineté en matière d'affaires sociales.»

D'après un sondage mené par des étudiants en communication

L'ignorance de l'histoire récente du Québec n'est pas l'apanage des jeunes

L'ignorance de l'histoire récente du Québec, en particulier de la Crise d'octobre, n'est pas l'apanage des jeunes. C'est la conclusion à laquelle arrive l'Association des étudiants en communication publique de l'université Laval au terme d'un mini-test.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Piqués d'avoir vu leur méconnaissance de la Crise d'octobre étalée dernièrement en première page du SOLEIL, les étudiants en communication ont décidé de soumettre une trentaine d'adultes au même sondage que le professeur Robert Talbot avait mené auprès d'eux et de leurs collègues de science politique.

Le chargé de cours, rappelés-le, avait soumis à leur interprétation une caricature de Raoul Hunter mettant en parallèle l'incendie des locaux d'Alliance Québec et le

feu mis aux granges d'agriculteurs québécois par la GRC qui voulait en rejeter l'odieux sur le FLQ, dans les années 70. Dans le premier cas, le gouvernement fédéral remet un chèque généreux à l'organisme de pression anglophone; dans le second, aucune compensation n'a jamais été versée.

Match nul. Ou presque! Seulement quatre des 30 étudiants adultes de 35 ans et plus (moyenne d'âge de 49 ans) « sondés » dans d'autres facultés par l'Association des étudiants en communication publique ont été en mesure d'interpréter correctement la caricature, soit 13%. Ce résultat, très

faible, est d'autant plus étonnant que ces adultes ont vécu la Crise d'octobre, ce qui n'est pas le cas des jeunes interrogés par le professeur Talbot.

Ce dernier avait soumis la caricature à 170 étudiants. Le pourcentage de succès avait été de 3% en communication et d'environ 25% en science politique.

Soucieux de se mesurer à leurs pairs du campus, les responsables du mini-test ont également fait passer celui-ci à une trentaine d'étudiants de moins de 35 ans. Or, seulement 5% l'ont réussi.

En fait, si on prend l'ensemble des 61 personnes à qui s'est adressée l'association, on constate que cinq étudiants (soit 8%) ont interprété correctement l'oeuvre de Hunter. Parmi eux, un a 49 ans et l'autre en a 36. Tous deux sont inscrits en musique.

« Je me souviens... de rien ! »

Interrogé par les dirigeants de l'Association des étudiants en communication, Robert Talbot note que si les jeunes d'aujourd'hui ne connaissent pas certains événements importants de l'histoire récente du Québec, ce n'est pas nécessairement leur faute. « Ces événements marquants auraient dû leur être « racontés » dans leurs cours d'histoire, soit au secondaire, soit au cégep », dit-il.

M. Talbot déplore que cette méconnaissance d'événements dans lesquels les Québécois « ont été manipulés par le gouvernement » ne leur permette pas de prendre conscience que, « régulièrement, ils se font manipuler de la sorte ». Et qui plus est, « c'est nous qui finançons cette manipulation sociale par nos impôts ».

Le chargé de cours regrette de



Seulement quatre des 30 étudiants adultes de 35 ans et plus « sondés » dans d'autres facultés par l'Association des étudiants en communication publique ont été en mesure d'interpréter correctement cette caricature de Raoul Hunter.

ne pas avoir inclus autant d'étudiants de 35 ans et plus que de jeunes dans son propre sondage mené en février dernier. « Cela m'aurait peut-être permis de cons-

tater que, pour un trop grand nombre de Québécois, leur devise est *Je me souviens... de rien*, et que leur arbre préféré est le sapin », a conclu M. Talbot.

ACADIA SUZUKI

LA Y A DU SERVICE

4480, 1^{re} AVENUE, CHARLESBOURG, 623-9861

• vente • location court et long termes aussi VOITURES D'OCCASION AVEC GARANTIE

TAUX DE FINANCEMENT

9.9%*

offre pour un temps limité

* 24 mois, sujet à l'approbation du crédit applicable sur modèles SIDEKICK, JX et JLX

10,9% - 36 mois

11,9% - 48 mois

LE CHOIX DES CONSOMMATEURS DE LA RÉGION DE QUÉBEC



"CATÉGORIE CONCESSIONNAIRE SUZUKI"

Au congrès des directeurs et directrices d'école

Ryan demande de faire un essai loyal de la loi 107

MONTREAL — Le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, a invité, hier, les directeurs et directrices d'école à faire un essai loyal de la nouvelle loi sur l'instruction publique (loi 107) qui entrera en vigueur avec la prochaine année scolaire.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Le ministre s'est dit conscient que cette nouvelle loi créait des obligations plus lourdes aux directeurs et directrices d'école, mais que le législateur l'avait voulu ainsi pour faire de l'école le véritable centre du système scolaire au Québec.

Et, dans ce contexte, selon M. Ryan qui s'adressait aux 1,100

congressistes de la Fédération des directeurs et directrices d'école du Québec, le rôle de ces derniers est capital.

Place aux parents

Rappelant que l'école est avant tout au service de l'enfant et que cet aspect a été reconstruit avec force dans la nouvelle loi, M. Ryan a insisté sur l'engagement nouveau des parents au niveau de l'école.

La loi 107 permet en effet aux

parents de s'engager de deux façons dans la marche de l'école. Premièrement, par le biais du comité d'école, qui permet le regroupement des parents; et, deuxièmement, par le biais du comité d'orientation de l'école, organisme nouveau qui aura pour mandat de mettre en place le projet éducatif de l'école.

Dans cette dernière structure, les parents, associés à la direction de l'école et aux enseignants, auront un rôle important à jouer puisqu'ils détiendront la moitié des sièges.

Plusieurs directeurs et directrices d'écoles ont des réticences et même s'opposent carrément à

cette nouvelle structure craignant une perte de pouvoirs et une augmentation de leurs obligations.

Mais, le ministre Ryan, en les invitant à faire un essai loyal de cette structure, leur a fait savoir que le gouvernement croit et ent-

end favoriser une participation plus grande des parents dans la définition du projet éducatif de chaque école. Le conseil d'orientation est donc une structure essentielle à ses yeux et est là pour demeurer.

« Les parents de vos élèves, a insisté M. Ryan en s'adressant aux directeurs et directrices d'école, sont vos alliés naturels. Ils devront donc être vos collaborateurs directs et habituels. »

Devant un auditoire peu convaincu

Bernard Lamarre plaide la cause de l'école privée

MONTREAL — Le président-directeur général du Groupe Lavalin Itée, M. Bernard Lamarre, a plaidé, jeudi, la cause de l'école privée devant un auditoire peu convaincu puisqu'il était composé de quelque 1,000 directeurs et directrices d'école publique du Québec.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Invité comme participant au congrès de la Fédération québécoise des directeurs et directrices d'école, qui se tenait jusqu'à hier soir à Montréal, sous le thème « Directeur, directrice d'école: gestionnaire d'équipes », M. Lamarre avait, quant à lui, intitulé sa conférence: « Du leadership à l'école ».

Mettant en parallèle l'école et l'entreprise, M. Lamarre a déploré que le domaine scolaire au Québec manque de visionnaires, « de chefs qui s'interrogent sur l'avenir, qui font preuve d'imagination et qui entretiennent une dynamique dans leurs équipes plutôt que de faire du "monitoring" de programmes pour le gouvernement ».

Concurrence

Selon le patron de Lavalin, si l'école désire s'adapter à la conduite de l'entreprise, elle doit suivre la règle et non uniquement en subir les conséquences.

« Ce qui distingue encore l'école de l'entreprise, a ajouté M. Lamarre, c'est l'absence de concurrence, c'est-à-dire son affiliation à l'État en tant que service public normalisé. »

Et pour lui, cette règle de la concurrence est essentielle pour toute entreprise qui veut être et demeurer la meilleure et la plus efficace. « Cette exigence, dit-il, nous force à découvrir des moyens nouveaux, plus rentables, plus efficaces, en un mot, à faire preuve de créativité et de souplesse pour survivre et évoluer. »

M. Lamarre préconise donc une plus grande ouverture sur la privatisation des établissements scolaires pour fonder une saine concurrence créatrice.

L'État: un frein

Pour le président de Lavalin, l'État apparaît comme un frein devant les progrès énormes qu'il faudra réaliser dans le domaine de l'éducation.

Selon lui, il faudrait donc avoir recours davantage à un secteur privé témoin qui oblige les institutions à se dépasser, à se distinguer les unes des autres au profit de meilleures chances offertes aux générations à venir.

Un projet

M. Lamarre a également fait part aux congressistes d'un projet qu'il entend mettre sur pied d'ici deux ans, pour enrayer le problème de la dénatalité tout en permettant aux femmes de poursuivre une carrière.

Il s'agit de la création, pour le bénéfice des enfants de ses employés, d'une résidence qui accueillera pendant la semaine les enfants aux études entre six et seize ans.

« De cette façon, a expliqué M. Lamarre, du lundi au vendredi, les parents pourraient travailler sans autre préoccupation ni inquiétude, sans remords et vivre pleinement en famille les fins de semaine. »

Pour lui, c'est là un projet parmi un nombre infini qui permettra de répondre en partie aux défis posés par la société moderne.

Montréal: des experts se penchent sur l'avenir énergétique mondial

MONTREAL (d'après PC) — Une conférence de haut niveau, présidée par l'ex-premier ministre canadien Pierre Trudeau, s'est ouverte, hier matin à Montréal, pour étudier l'avenir énergétique dans une perspective économique aussi bien qu'écologique.

Voilà un défi de taille. Mais les participants, dont des membres du Conseil interaction, qui a organisé l'événement, sont réputés pour s'entendre sur bien des sujets.

Des experts en environnement de 20 pays se joindront aux membres du conseil, composé de 30 ex-chefs d'État ou premiers ministres du monde entier, pour cette conférence de deux jours.

« Il s'agit d'un groupe d'experts de différents secteurs en énergie et en environnement, et les membres du Conseil interaction les ont réunis pour avoir plusieurs points de vue », a expliqué M. Trudeau. Interrogé à savoir si la pollution atmosphérique constituait un pro-

blème urgent, M. Trudeau a répondu, avec son esprit habituel: « Mais bien sûr, sinon on ne serait pas ici. »

Le Conseil interaction a été créé en 1983 pour se pencher sur les questions de coopération internationale, de paix, d'environnement et d'économie. Parmi ses membres, sur invitation seulement, on compte l'ex-chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt, président du conseil, et Valérie Giscard d'Estaing, président de la France de 1974 à 1981.

M. Trudeau a indiqué que les résultats des délibérations seront présentés à la sixième session annuelle du Conseil interaction, à Washington, D.C., le mois prochain.

« Nous devons agir rapidement », a déclaré Maria de Lourdes Pintasigo, ex-premier ministre du Portugal et vice-présidente du conseil. Rappelant que les options énergétiques constituaient une « question globale », elle a indiqué que les pays en voie de développement ne peuvent se permettre de suivre les traces des pays industrialisés.

Le budget du Conseil interaction — \$1.3 milliards US — est constitué de contributions de sept pays — le Canada exclu —, de firmes italiennes et coréennes, de la Fondation Ford et de particuliers.

LE SOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'étranger, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2382

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30 Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

1929-1989

60 ANS

MAISONNEUVE

PREMIER Le summum de la qualité à prix abordable



5 DERNIERS JOURS

35 \$ VISTA spécial anniversaire



C'est la fête!

Profitez de nos **RABAIS ANNIVERSAIRE**

Pour le meilleur prix, pour le meilleur service au coeur du centre-ville

48 YJ à sacrifier au prix de la facture



TARIF DE FINANCEMENT RÉDUIT CHRYSLER EN VIGUEUR JUSQU'AU 2 MAI

MAISONNEUVE

47, boul. Saint-Cyrille Est / 136, rue Maisonneuve 529-8135

ENTREPOSEZ VOTRE FOURRURE

ou votre pelisse

CHEZ LALIBERTÉ

1 10%* de rabais sur TOUTS vos achats, MÊME sur les prix déjà réduits. Au comptant ou à crédit. Aucune limite d'achat.

2 Les RÉPARATIONS GRATUITES avec tout achat de vêtements.

* Non valide sur la fourrure et les services connexes, sur les pelisses, au restaurant et au rayon des cosmétiques.

SI VOUS AVEZ DÉJÀ VOTRE CARTE PRIVILÈGES

C'est le temps de la renouveler en confiant votre entreposage aux experts de chez Laliberté.

10% DE RABAIS

De plus, si vous réclamez votre fourrure avant le 1er novembre, nous vous accordons un rabais de 10% sur le coût de votre entreposage.

ESTIMATION GRATUITE DES RÉPARATIONS

Chaque manteau entreposé dans les voûtes chez Laliberté est examiné par une équipe de professionnels qui vous recommandent les réparations qui prolongeront la durée de votre fourrure.

TRANSFORMATION FOURRURE

Profitez de la période d'entreposage pour faire remodeler votre fourrure au goût du jour ou pour la faire transformer en une chaude et attrayante pelisse, régulier à partir de 299\$. Spécial 750\$.

NETTOYAGE

Pendant la période d'entreposage, offrez à votre fourrure le traitement de beauté par excellence, un nettoyage MARANDA LUSTRE.

122 ANS D'EXPÉRIENCE

Plus de 15 000 personnes confient leur entreposage fourrure aux experts de chez Laliberté, chef de file dans le domaine depuis 122 ans!

laliberté Fourrures

MAIL CENTRE-VILLE OUBEC 525-4841

Être belle par l'efficacité!



Madame, vous êtes belle, nous vous le prouverons.

Technique

Bioval

Êtes-vous victime de vieillissement ou d'acné? Vous avez des cicatrices ou des taches? Nous pouvons vous aider.

TRAITEMENT DES VERGETURES*

* Basé sur les récentes découvertes médicales et scientifiques

- Électrolyse (thermolysé ou blend)

Si entretenir votre peau en esthétique signifie entretenir vos problèmes, nous vous offrons la solution lors d'une entrevue gratuite.

François de Courval, dermo-esthéticien

Dû à la grande demande

Maintenant ouvert les lundis, de 9h30 à 19h

- Équipe de cinq spécialistes pour vous servir

26^e anniversaire

TECHNIQUE Bioval pour cicatrices, marques, taches acquises

FRANCHISES DISPONIBLES

François de Courval

1990, boul. Laurier, coin Maguire, Sillery

681-8180 688-3320

VISA Facilités de stationnement MasterCard

LA Dermo-ESTHÉTIQUE PAR EXCELLENCE



Turner insinue qu'il pourrait encore rester à la tête des libéraux

OTTAWA (CP) — Le chef libéral John Turner a encore insinué qu'il pourrait demeurer à la tête des libéraux un peu plus longtemps que certaines personnes l'ont laissé supposer.

Turner dit se sentir fortifié à l'idée de mener une lutte contre le budget des conservateurs.

Lors d'une entrevue accordée à Mike Duffy, du réseau CTV, Turner a déclaré qu'il déciderait bientôt s'il doit rester à son poste ou démissionner.

Il dit se sentir fortifié à l'idée de mener une lutte contre le budget des conservateurs présenté cette semaine par Michael Wilson; il semble même suggérer que ce défi pourrait l'inciter à demeurer encore un certain temps à la tête des libéraux.

« Je suis très fier d'avoir pu diriger l'attaque contre ce budget, mais je suppose que je devrai bientôt décider ce que je veux faire », a déclaré M. Turner.

Interrogé à savoir si les compressions budgétaires et les hausses de taxes l'avaient révolté au point de vouloir demeurer en place, John Turner a répondu:

« Quand nous avons dirigé l'attaque aux Communes contre le budget, j'étais en colère au point de pouvoir décider de rester chef de mon parti et d'aller au bout de mes convictions sur ce budget. »

Cependant, il a rajouté n'avoir pas encore pris de décision concernant une éventuelle démission.

Plusieurs journaux ont prédit le départ de Turner, après cinq années turbulentes comme chef des libéraux. Mais cette question a été reléguée au second plan, cette semaine, après que les partis d'opposition eurent demandé la démission de Michael Wilson à la suite de la fuite du budget.

Turner prétend que ce budget trahit une foule de promesses électorales des conservateurs et menace la qualité de vie des citoyens habitant en dehors des grands centres économiques du Canada.

Le PLC reçoit une gifle monumentale

OTTAWA (PC) — Les libéraux fédéraux ont reçu une monumentale gifle d'un des plus puissants hommes d'affaires du pays, hier, qui est venu dire à la face des 1.000 membres de l'aile ontarienne du Parti libéral du Canada qu'ils sont de courte vue et souvent inaccessibles.

« Au lieu de perdre votre temps à hurler des insultes au parlement et ailleurs pour 10 secondes de couverture, pourquoi ne pas étudier et comprendre véritablement les dossiers », a lancé aux délégués ahuris Adam Zimmerman, président de Noranda Forest, un géant de l'industrie forestière.

Se disant un ami de John Turner, sans être membre du Parti

libéral, il a admis que le chef libéral n'est pas « un créateur ». Mais selon lui, il a fait son possible après avoir hérité « d'une coquille vide qui s'est recroquevillée sur elle-même alors que ses membres se sont disputés entre eux sur un corps inerte pendant cinq ans.

« Je suggérerais personnellement à M. Turner de rester parce que c'est le meilleur que vous ayez », a-t-il déclaré aux délégués ontariens.



Yves **BERNIER**

Alain Côté, conteur

Dans son conte pour enfants « Le chandail de hockey », Roch Carrier écrit qu'à l'époque tous les garçons portaient le même chandail numéro 9 du Canadien, celui de Maurice Richard.



Le joueur avant des Nordiques, Alain Côté, a interrompu sa narration pour demander aux jeunes (5 à 11 ans) du cercle de lecture du service de garde scolaire de l'école Saint-Yves, à Sainte-Foy, s'ils connaissaient le « Rocket ». La réponse fut négative. Il a reçu un OUI massif de son jeune auditoire quand il a parlé de Wayne Gretzky. « Eh bien, à son époque, Maurice Richard était l'équivalent de Wayne Gretzky... enfin il jouait presque aussi bien que lui », a-t-il expliqué.

Le mariage de l'année

C'est le samedi 17 juin, en l'église cathédrale de Québec, que l'homme d'affaires québécois bien connu, Andy Depatie, 43 ans, épousera Anne-Julie Beaumont, 17 ans, de Montréal. A la suite de la cérémonie religieuse, les invités seront conviés à une somptueuse réception au Château Frontenac. Ce sera sûrement le « mariage de l'année » à Québec, comme Londres a eu celui du prince Charles et de lady Di, Saint-Sauveur, celui de René Simard et de Marie-Josée Taillefer, Edmonton, celui de Wayne Gretzky et de Janet Jones.

L'ancien président du groupe Beaugarte devancera de quelques semaines le mariage de sa bonne amie Michèle Richard. Le futur époux, partenaire de Marcel Pelchat dans l'émission « Look 89 » et « Look international », n'a rien ménagé pour que cette journée soit mémorable pour son épouse et ses invités. « Andy » ne fait jamais les choses à moitié. Ses amis évaluent déjà à plus de \$50.000 les frais de l'événement.

Le « vol » de la Coupe

Ce sont les élèves de la résidence Saint-Léon du Séminaire Saint-Augustin qui ont remporté la « Course à l'exploit » du campus collégial. Cet honneur leur échoit à la suite du « vol » de la fameuse Coupe Stanley du FM93 qui faisait partie du défilé du « poisson d'avril » de la station radiophonique dans les rues de Québec. Le coup a été monté par Yannick Veilleux et ses copains avec la complicité des gens de CJMF-FM. Le vol s'est effectué, mercredi, dans les studios de la station de la rue Belvédère.



De gauche à droite, soutenant la fausse coupe, entourés de leurs confrères complices, Yannick Veilleux et Daniel Déry, président de la résidence Saint-Léon.

Un vent de \$53,000

La Fondation de La Vigie a « le vent dans les voiles ». Lors du dîner haut de gamme « Vino Vigie » de jeudi soir dernier au Hangar du Grand Marché du Vieux-Port, la présidente de l'organisme, Lise Saint-Martin Tremblay, a annoncé que la vente des cartes à \$100 du couvert avait rapporté un profit net de plus de \$53,000 (520 cartes vendues), plus un chèque de \$3,000 du club Richelieu de Québec et \$2,200 de la maison de courtage Wood Gundy. Il semble que cet événement soit en train de devenir une sorte de tradition pour le « Tout Québec ».

Dans un décor de voiles multicolores traditionnelles des dîners de la fondation qui finance les classes nature du Centre de plein air du lac Saint-Joseph pour jeunes défavorisés et handicapés physiques, les conversations animées étaient encadrées par la Musique du Royal 22e Régiment.

Président d'honneur de la soirée, Robert Normand, président et éditeur du SOLEIL, était entouré des invités spéciaux Pierre Lortie, président et chef de la direction de Provigo, et Claude Marier, vice-président aux relations publiques de la Société des alcools, et leurs épouses. Parmi les dîneurs, il y avait entre autres Jean-Guy Paquet, président de La Laurentienne, le président du Rassemblement populaire, Jean-Paul L'Allier, et le président de la Communauté urbaine de Québec, Michel Rivard.



De gauche à droite, une partie de la table d'honneur. L'épouse de Pierre Lortie et ce dernier en conversation avec Mme Madeleine Normand.

La saison du homard

Il est drôle ce Jacques Roland, du Chanoine Kir. Jeudi soir dernier, il ouvrait sa « saison du homard », et il est convaincu qu'il devançait ses collègues restaurateurs de Québec. Au premier client qui allait commander du homard, il avait décidé de lui offrir une bouteille de vin pour bien arroser cela. Il n'avait demandé d'aller faire un tour à son bistro vers 17 h 30, assuré que le 1er client ne tarderait pas à se pointer. Obligé de quitter vers 19 h 15 pour un autre rendez-vous, je n'avais pas eu la chance de prendre « la » photo. Quand même, tous les mardis, jusqu'à la fin de la saison en juin, il fera tirer deux repas de homard pour deux personnes. Le dernier mardi, il fera tirer un voyage pour deux personnes aux Îles-de-la-Madeleine parmi ses gagnants.

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9 h à 12 h, du mardi au vendredi, au numéro 647-3394.

Semaine Internationale du T-Shirt

PLACE STE-FOY - GALERIES DE LA CAPITALE - PLACE CARNAVAL - PLACE FLEUR DE LYS - SHEBROOKE - TROIS RIVIÈRES - MONTRÉAL - CHICOUTIMI

clément

Carte Verte 006899

*Réductions sur lots sélectionnés

MAZDA

SUPER LIQUIDATION

de modèles 1988

5 JOURS SEULEMENT

# UNITÉ	MODÈLE	PRIX DÉTAIL	PRIX LIQUIDATION
593	MX6 DX 1988 NEUF automatique, gris	17 470\$	14 629 ⁵⁰ *
739	MX6 DX 1988 NEUF automatique, beige	17 470\$	14 629 ⁵⁰ *
687	MX6 LX 1988 NEUF 5 vitesses, gris	20 010\$	16 769 ⁵⁰ *
1266	RX7 GX 1988 NEUF 5 vitesses, bleu	25 000\$	19 969 ⁵⁰ *
993	RX7 GXL 2 + 2 1988 NEUF 5 vitesses, gris	31 120\$	24 499 ⁵⁰ *
992	RX7 TURBO 1988 NEUF cuir, 5 vitesses, gris	35 540\$	27 699 ⁵⁰ *
837	929 MANUEL 1988 NEUF 5 vitesses, bourgogne	27 640\$	22 999 ⁵⁰ *
1068 A	929 AUTO 1988 cuir, bourgogne, démo	33 130\$	25 999 ⁵⁰ *

* Transport et préparation inclus

Une offre exclusive à:

Rendez-Vous

MAZDA QUÉBEC 529-8551

1615, boul. Henri-Bourassa (angle de la Canardière)

SERVICE 3 ÉTOILES

LE MONDE

En Bref

■ Pots contaminés en USA

SPRINGFIELD, Illinois (Reuter, AP) — Les petits pots de nourriture pour bébé Heinz ont été retirés des étagères de trois supermarchés de l'Illinois après la découverte d'épingles dans deux d'entre eux, a indiqué, hier, la police de Springfield. D'après la filiale américaine de Heinz, il s'agit d'un incident isolé inspiré par les nombreux cas similaires concernant cette marque de commerce en Grande-Bretagne, où une tentative d'extorsion de fonds a été responsable de la contamination des premiers pots.

■ Amende de \$32 millions

MIAMI (AFP) — Une tonne de cocaïne a été saisie à bord d'un avion de la compagnie brésilienne Varig, à Miami, a annoncé hier un responsable des services douaniers de l'aéroport. Une amende de \$32,5 millions a été infligée à la Varig, la direction des douanes estimant que quelqu'un au sein de la compagnie a facilité ce trafic. La saisie s'est produite vendredi matin.

■ Long retard pour Atlantis

CAP CANAVERAL (AP) — La navette américaine Atlantis, dont le lancement a été annulé, vendredi soir, ne sera pas prête pour un nouveau départ avant au moins une dizaine de jours, ont indiqué hier des sources proches de la NASA.

■ Projet d'aide US à des résistants

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis pourraient livrer des armes légères aux mouvements de résistance non communistes du Cambodge, écrit hier le Washington Post en citant des responsables du gouvernement américain. Washington envisage de fournir 12.000 carabines et d'autres armes légères à la résistance cambodgienne non communiste afin de renforcer la position de ces groupes face aux Khmers rouges et au gouvernement pro-vietnamien de Phnom Penh.

■ Station de radio indépendante

BUDAPEST (AFP) — La première station de radio indépendante en Hongrie, qui desservira la région touristique du lac Balaton, a diffusé hier à Veszprem ses premiers programmes. Radio Juventus appartient à une maison d'édition située à Veszprem et table sur environ 1,5 million d'auditeurs, a déclaré son directeur, Jozsef Sztankay.

■ Invasion de papillons

TÉHÉRAN (AFP) — Des milliers de papillons migrants ont envahi Dargaz, une ville du nord-est iranien près de la frontière avec l'Union soviétique, a rapporté hier l'agence iranienne IRNA, sans préciser la date de l'apparition de ces insectes. Les papillons, de couleur brune, gênent la nuit les conducteurs de véhicules.

■ Une pluie de sang humain

NEW DELHI (AFP) — Les autorités du Tamilnadu, dans le sud-est de l'Inde, enquêtent sur des pluies de sang humain, qui auraient duré quatre jours sur un village de la région, a annoncé hier l'agence PTI. Le phénomène aurait débuté le 29 avril sur le village d'Alagapuram, a annoncé le ministre d'État de la Santé, M. Ponnudi. Des échantillons de cette pluie ont révélé à l'examen « les caractéristiques du sang humain », a ajouté le ministre, cité par PTI.

Le cardinal Obando veut la fin de l'embargo américain

MANAGUA (Reuter, AP) — Le chef de l'Église catholique nicaraguayenne, le cardinal Miguel Obando y Bravo, un adversaire du gouvernement sandiniste, a lancé un appel en faveur de la levée du blocus commercial américain contre son pays.

« Cet embargo pénalise avant tout la population. Je pense que les États-Unis devraient revoir leur décision à ce sujet », a déclaré le cardinal sur les ondes d'une station de radio indépendante.

Il a dit que des biens américains continueraient d'être vendus au Nicaragua mais à des prix élevés car ils devaient être acheminés par d'autres pays afin de contourner le blocus commercial américain.

■ Quatre années de plus

Le président américain George Bush, la semaine dernière, a envoyé une lettre au président de la Chambre des représentants, Jim Wright, dans laquelle il prolonge de quatre années l'interdiction de liens commerciaux avec le Nicaragua.

Vendredi, La Prensa, le journal nicaraguayen d'opposition sou-

tenu par les États-Unis, s'est aussi prononcée pour la levée de l'embargo américain.

Les Paraguayens feront demain un premier pas vers la démocratie

ASUNCION (AFP, Reuter) — Près de deux millions d'électeurs paraguayens se rendront aux urnes, demain, pour élire un président, 36 sénateurs et 72 députés dans ce qui pourrait être les premières élections exemptes de fraudes majeures depuis 61 ans.

Le général Andres Rodriguez, qui avait mis fin le 3 février à 35 ans de dictature du général Alfredo Stroessner, est assuré de conserver le poste de président, qu'il occupe depuis trois mois à titre « provisoire ».

Les derniers sondages indiquent que Rodriguez obtient plus de 70 % des intentions de vote contre moins de 20 % pour son principal adversaire, Domingo Laino, chef du Parti libéral radical authentique.

Candidat du Parti Colorado, Rodriguez est toutefois beaucoup plus populaire que la formation

Appel au calme à Dakar après une autre journée de pillage

DAKAR (Reuter, AFP) — Après une autre journée de violence, au cours de laquelle des bandes de jeunes pillards sénégalais ont tenté de s'attaquer aux dernières boutiques mauritaniennes encore intactes, le président sénégalais Abdou Diouf a appelé en soirée ses compatriotes au calme dans un message très ferme.

Des unités de l'armée et de la police ont dû utiliser les gaz lacrymogènes pour disperser les pillards qui faisaient fi de l'état d'urgence décrété vendredi soir.

Une véritable chasse aux Mauritanis avait été entreprise vendredi après que des rapports de massacres de Sénégalais en Mauritanie furent parvenus à Dakar. Des sources hospitalières à Nouakchott, capitale de la Mauritanie, ont indiqué qu'au moins 100 Sénégalais avaient été tués lundi et mardi, mais le bilan réel serait beaucoup plus élevé.

Cheney pense que Gorbatchev sera remplacé

WASHINGTON (d'après AFP) — Les réformes entreprises par le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev « finiront par échouer » et celui-ci sera remplacé par un dirigeant anti-occidental, a dit le secrétaire à la Défense américain, Dick Cheney.

Dans une interview à la chaîne de télévision CNN, qui a été diffusée hier, Cheney a estimé qu'à ses yeux « la tâche qu'il (Gorbatchev) s'est fixée de réformer fondamentalement le système soviétique est impossible à réaliser ».

« Si on me demandait de devenir aujourd'hui, a-t-il ajouté, je dirais qu'il finira par échouer. Il ne pourra pas réformer l'économie soviétique. »

Et face à cet échec « il sera probablement remplacé par quelqu'un de bien plus hostile pour ce qui concerne son attitude à l'égard de l'Occident », a ajouté Cheney.

Devant une commission du Congrès, mardi, Cheney avait déjà indiqué qu'il « existait une réelle probabilité » que les réformes de Gorbatchev échouent et que celui-ci soit amené à modifier sa politique ou à être remplacé.

À Dakar, un correspondant de Reuter a compté 33 cadavres à la morgue. Les victimes étaient surtout des Mauritanis à la peau pâle. Les Sénégalais ont presque tous des Noirs. Les organes génitaux de plusieurs des victimes avaient été mutilés et leurs yeux arrachés.

Ce déferlement de violence a pour cause un incident mineur qui s'est produit au début du mois, quand des paysans sénégalais et mauritanis se sont disputés au sujet de la propriété d'une terre. Jour de deuil national

Dans son intervention télévisée, le président Diouf a déclaré journée de « deuil national » le 3 mai. Les témoignages des premiers réfugiés sénégalais de Mauritanie « dépassent en horreur tout ce qu'on aurait pu imaginer », a déclaré Diouf.

Hier soir, cinq avions militaires français étaient attendus pour y commencer, ce matin, les premières opérations de rapatriement des réfugiés sénégalais de Mauritanie vers le Sénégal, puis des réfugiés mauritanis de Dakar vers la Mauritanie. Des avions marocains et espagnols ont aussi été



Un soldat sénégalais fouillait, hier, une jeune Mauritanienne à la foire internationale de Dakar avant son départ pour l'aéroport de la capitale en vue de son rapatriement.

dépêchés pour accomplir la même mission.

Environ 300.000 Mauritanis, surtout des commerçants, vivent au Sénégal. La plupart de leurs boutiques à Dakar ont été pillées. Hier, les pillards avaient commencé à s'en prendre à certains commerces tenus par des Libanais. En plus de faire la chasse aux pillards, la police a continué hier à convoier des familles entières de Mauritanis, terrés depuis plusieurs jours dans leurs boutiques ou chez des amis, pour les conduire sur le terrain de la foire interna-

tionale de Dakar d'où ils seront ensuite rapatriés vers leur pays. Refuge de 20.000 personnes

Près de 20.000 Mauritanis ont trouvé refuge sur l'emplacement de la foire. Vendredi soir, environ 10.000 Sénégalais ont tenté de s'y rendre mais les forces de l'ordre ont réussi à leur bloquer le chemin avec des gaz lacrymogènes, évitant un bain de sang.

D'autre part, 700 Mauritanis, qui avaient fui le Sénégal pour se réfugier en Gambie, ont commencé hier à être rapatriés par avion sur Nouakchott.

Le « cessez-le-feu définitif » n'est toujours pas en vigueur au Liban

BEYROUTH (AFP) — Bombardements isolés, voies de passage fermées, ports et aéroports paralysés : les résolutions de la Ligue Arabe sont restées sans effet hier au Liban, au second jour de l'entrée en vigueur théorique du « cessez-le-feu définitif » décidé à Tunis.

La police libanaise a dit que des artilleurs syriens et druzes avaient tiré une demi-douzaine d'obus sur la bande côtière aux mains des forces chrétiennes du général Michel Aoun. Ces dernières n'ont pas répliqué. Les tirs n'auraient pas fait de victime.

Par ailleurs, il semble que l'impasse actuelle résulte des interprétations différentes que font Aoun et les autres parties d'une disposition clé de l'accord de paix.

Cette disposition prévoit la levée de tous les « blocus imposés

en mer, sur terre et dans les airs ».

La Ligue arabe, les Syriens et leurs alliés druzes soutiennent que les forces d'Aoun doivent mettre fin au blocus des ports des milices pro-syriennes. De son côté, Aoun réplique que les ports des milices sont illégaux, que leurs utilisateurs étaient forcés de payer de pseudo frais de douane aux miliciens et que leur fermeture est nécessaire pour se conformer à la loi libanaise.

Salim Hoss, chef du gouvernement à majorité musulmane soutenu par la Syrie, a cependant

averti que « la situation doit se débloquer lundi, avec l'arrivée à Beyrouth des deux émissaires de la Ligue Arabe ».

Hier, le ministre français des Affaires étrangères Roland Dumas a demandé au général Aoun, dans un entretien téléphonique, de « coopérer avec les résolutions » de la Ligue arabe, a-t-on appris de source autorisée.

Hospitalisation de 32 Géorgiens

MOSCOU (d'après AFP) — Trois semaines après la répression sanglante d'une manifestation à Tbilissi, 32 Géorgiens ont été hospitalisés vendredi avec des symptômes d'empoisonnement, a indiqué hier un représentant du comité local du Parti communiste.

Les autorités locales géorgiennes ont reproché aux militaires soviétiques d'avoir utilisé des gaz irritants lors de cette répression qui a fait 20 morts.

Les personnes hospitalisées, dont quatre sont dans un état grave, avaient eu l'ordre d'enlever le tapis de fleurs déposées par les habitants de Tbilissi sur les lieux de la répression.

« On suppose qu'elles ont respiré les gaz qui s'étaient déposés dans les fleurs », a précisé le responsable du Parti.

Le commandant en chef des forces armées soviétiques en Transcaucasie, le général Igor Rodionov, a démenti de nouveau hier que ses hommes aient utilisé des « moyens chimiques », tout en soulignant que des unités du ministère de l'Intérieur disposaient de tels « moyens ».



Le général Rodriguez est plus populaire que son parti.

Dès demain, Donald Lautrec distribuera des bateaux, des voyages, des milliers de dollars en prix ! Ne manquez pas ça, faites tourner LA ROUE CHANCEUSE chez vous!

LA ROUE TOURNE DÈS DEMAIN, 18h!



Fuite du budget, foudres de l'Opposition, promotion des hausses de taxes Une longue et dure semaine prend fin pour Wilson

OTTAWA — Voilà une bien dure et bien longue semaine qui vient de se terminer pour le ministre fédéral des Finances, Michael Wilson.

par CLYDE GRAHAM
de la Presse canadienne

Il a dû vivre le « cauchemar » d'une fuite de budget, mercredi, les foudres de l'Opposition qui exigeait sa démission, jeudi, avant d'entamer, vendredi, l'entreprise de promotion pour faire avaler aux Canadiens les hausses de taxes et les compressions dans les dépenses.

M. Wilson a tenu sa promesse d'administrer sa médecine économique pour réduire le déficit fédéral, qui augmentera toutefois légèrement cette année, pour atteindre \$30.5 milliards, mais qui devrait être réduit de moitié d'ici 1994. Mais un aussi dur budget ne trouverait pas aisément preneur, à moins d'être en apparence équitable.

En bras de chemise dans son bureau du parlement, un repas à peine entamé sur une table près du bureau, M. Wilson paraissait épuisé, à la fin de cette semaine, mais confiant d'avoir fait ce qu'il devait faire : répartir les récriminations.

Le cinquième budget du ministre — et le plus dur — a déçu les milieux d'affaires, irrité les syndicats et indisposé la plupart des premiers ministres provinciaux. Seuls les groupes pacifistes, ravis de l'abandon du programme d'achat de sous-marins à propulsion nucléaire, semblent satisfaits du budget Wilson.

Répartir le fardeau

« On a essayé de disséminer le fardeau aussi largement et équitablement que possible, a expliqué

l'ex-courtier de Toronto devenu ministre, maintenant âgé de 52 ans. Mais je pense que le fait qu'un tas de gens se disent j'espère qu'il frappe mon voisin plus que moi constitue un signe que nous avons réussi. »

Les gens d'affaires, comme ceux du Conseil canadien des chefs d'entreprises, estiment que M. Wilson aurait dû avoir le couteau plus facile dans les dépenses gouvernementales. Mais le ministre a indiqué qu'après quatre ans

de pouvoir, les conservateurs ne pouvaient plus trouver autant de « gras » à retrancher, la fonction publique étant réduite à la taille de celle de 1973.

Ses décisions les plus difficiles? Adopter des mesures qui frappent de plein fouet certains Canadiens, comme la fermeture de 14 bases des Forces armées, qui provoquera plusieurs mises à pied. Des nouveaux chômeurs qui se demanderont certainement s'ils ne font pas plus les frais que les

autres du dernier budget.

M. Wilson leur répondra qu'à moins de contrôler le déficit, la dette publique, qui atteint maintenant \$322 milliards, pourrait aller jusqu'à dépasser les Canadiens de leur maison. Sans prendre ces dures décisions, M. Wilson estime que l'inflation augmenterait, aussi bien que les taux d'intérêt, et la récession ne serait plus seulement une menace.

C'est en substance ce message que le ministre des Finances, et le reste du gouvernement conservateur, ira livrer aux Canadiens dans les prochaines semaines. « Je leur dirai que nous faisons face à un problème national », explique M. Wilson.

Mais il sait très bien que les Canadiens n'avalent pas la pilule que s'ils estiment équitables les mesures du budget Wilson.



Le ministre Wilson (ici photographié lors de son arrivée au Parlement, jeudi) affirme: « On a essayé de disséminer le fardeau aussi largement et équitablement que possible. »

1^{er} MAI FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

PROGRAMME DE LA JOURNÉE:

CARAVANE:

Tournée de solidarité syndicale avec les travailleuses et travailleurs en conflit.

MANIFESTATION

POUR LE DROIT DE TRAVAILLER EN FRANÇAIS AU QUÉBEC

Rassemblement à la Bibliothèque Gabrielle-Roy à 19h00.

SOIRÉE:

RENCONTRE DE SOLIDARITÉ SYNDICALE NATIONALE ET INTERNATIONALE.

Danse et musique

Centre Durocher à 20h30

POUR INFORMATIONS:

647-5814

M. Aldé Charette

ORGANISÉ PAR:

TABLE RÉGIONALE 1^{er} MAI

COUPON- RABAIS

5\$

ÉCHANGEABLE À LA
BOUTIQUE POUR
ENFANTS

Pour célébrer le
nouveau décor du rayon, obtenez
5 \$ de rabais avec tout achat de 30 \$ et plus
à la boutique pour enfants, chez Laliberté.

Alors, prenez ce coupon et venez fêter
avec nous! Valide jusqu'au 6 mai.

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC, 525-4841

Parce que rien n'est trop beau pour toi...
Maman!

Venez admirer les nombreux
cadeaux dans les vitrines de nos
marchands participants.

Une personne chanceuse
remportera tous ces magnifiques
prix lors du tirage qui aura lieu
aux Galeries de la Canadière le
13 mai à 16 h30.



Pour participer:

Être âgé de 18 ans ou plus. Vous pourrez
obtenir un coupon de participation chez nos
marchands avec tout achat de 55 \$ et plus.
Vous pourrez déposer vos coupons de partici-
pation directement dans les boîtes chez
chacun de nos marchands. Les règlements
complets de la promotion sont disponibles
au bureau d'administration et chez l'un de
nos neuf (9) marchands participants.

En visitant nos marchands, vous pourriez avoir
la chance de remporter notre grand prix:

TOUT POUR COMBLER MAMAN:

- Une magnifique bague en or d'une valeur de 1 000 \$
- Un ensemble cadeau d'une valeur de 200 \$
- Un ensemble de portefeuilles en peau de serpent d'une valeur de 200 \$
- Un bon d'achat d'une valeur de 200 \$
- Un bon d'achat d'une valeur de 200 \$
- Un bon d'achat d'une valeur de 200 \$
- Un bon d'achat d'une valeur de 200 \$
- Un bon d'achat d'une valeur de 200 \$
- Un bon d'achat d'une valeur de 200 \$
- Un bon d'achat d'une valeur de 200 \$

OFFERTS PAR:

BIJOUTERIE SUISSE
CARTERIE LA ROCHELLE (HALLMARK)

CUIR SIGNÉ
BOUTIQUE LIZ ROBERT
BOUTIQUE MARIE-HÉLÈNE
LINGERIE LYNE
RICHARD GIGUÈRE OPTICIEN
SALON ROYAL
ZABÉ JEANS

Valeur
totale:
2 600\$



GALERIES DE LA CANARDIÈRE

PUBLI-REPORTAGE
Tous droits réservés (1989)UNIVERSITÉ
LAVALLa Faculté de droit
présente

APPRIVOISER LA LOI

Éditeur:
Extension de l'enseignementCoordonnatrice et
professeure responsable:
Francine Drouin-BarakettConception graphique des pages:
Elizabeth Ann SchofieldConception graphique des illustrations:
Suzette Patry

En collaboration avec

Chambre
des notaires
du Québec

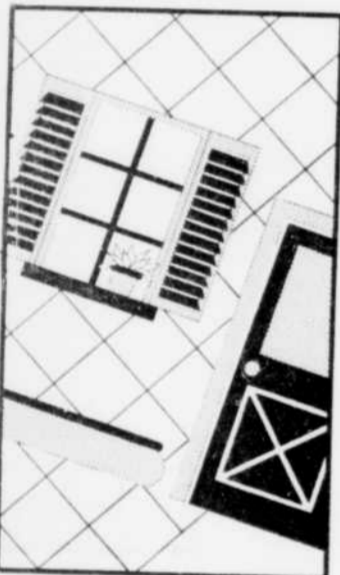
LE SOLEIL

Le contenu de ce document représente l'état du droit au 15 décembre 1988

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte

THÈME 3:

L'HABITATION



Texte no 14:

MAÎTRE CHEZ VOUS: UN DROIT ABSOLU?

Par: Michel Dufour
Collaboration: Francine Drouin-Barakett
Jean Goulet, professeurs

On entend souvent dire que l'on a le droit de faire ce que l'on veut chez soi. Si cette affirmation était exacte, nous serions probablement sous l'empire de la loi de la jungle. Le propriétaire a certes des droits, mais ils ne sont pas absolus. Et il a aussi des obligations. C'est ce que nous verrons aujourd'hui.

SERVIR UN AUTRE MAÎTRE

Voilà les liens qui crée une servitude. Une servitude, c'est une obligation ou une charge imposée à un fonds pour l'utilité d'un autre appartenant à un propriétaire différent. Pensons, par exemple, à un droit de passage. En droit, on dit que la propriété qui rend le service est le fonds servant, alors que celle qui impose est le fonds dominant. Ces charges leur sont attachées. Si la propriété passe en d'autres mains, le nouvel acquéreur aura les mêmes droits et obligations que l'ancien propriétaire. Les servitudes sont établies par la loi ou par la volonté de l'homme. Débuts par celles qui découlent de la loi.

DÉLIMITER SON DOMAINE

Lorsqu'il y a désaccord au sujet de l'étendue de leurs domaines, les propriétaires peuvent s'entendre pour procéder à un bornage extrajudiciaire ou à l'amiable. S'ils acceptent les résultats de ce bornage, l'affaire est classée. Ils ne sont pas d'accord? L'un d'eux peut alors s'adresser au tribunal afin d'obtenir un bornage judiciaire. On doit aussi recourir au tribunal lorsque son voisin refuse de procéder à un bornage extrajudiciaire. Comme vous le voyez, on peut forcer son voisin à délimiter son domaine. Dans les deux cas, le bornage sera fait par un arpenteur-géomètre. Seul ce professionnel du terrain est habilité par la loi à dresser le plan des lignes séparatives.

Un propriétaire a aussi la possibilité de contraindre son voisin à ériger avec lui une clôture ou un mur ou à planter une haie entre leurs terrains. Ils connaissent vraisemblablement le régime de la mitoyenneté. Mais attention! Il faut s'entendre avec le voisin avant de passer à l'action. Pas question de lui transmettre simplement la note une fois les travaux terminés: il a son mot à dire. À défaut d'accord, il faudra s'adresser au tribunal. Chacun assume la moitié des frais d'installation et d'entretien de cet ouvrage dont il est copropriétaire avec son voisin.

Il n'est pas toujours facile de déterminer la mitoyenneté ou non des ouvrages. Le temps peut en avoir effacé les traces ou le souvenir. C'est pourquoi la loi prévoit des présomptions de mitoyenneté qui permettent d'éviter bien des débats. Nous vous épargnerons ces règles plutôt techniques. Il suffit de savoir qu'elles existent. Sont aussi techniques les règles qui ont trait à l'utilisation ou aux modifications de l'ouvrage: enfoncement de poutres ou de solives dans l'épaisseur d'un mur, structures qui s'y appuient, exhaussement d'un mur... Un conseil avant d'effectuer pareils travaux: convenez-en avec votre copropriétaire en toutes circonstances. Vous pouvez toutefois utiliser le mur dans toute sa surface et même y planter des clous.

CHACUN CHEZ SOI

Les petites vues, vous connaissez? Ce ne sont pas celles que s'offrent les voyeurs, mais plutôt les ouvertures, comme les fenêtres, qui donnent sur le terrain du voisin. Les vues qui ne respectent pas les distances minimales prévues à la loi devront être bouchées ou modifiées, à moins qu'un droit de vue n'ait été acquis par convention. N'oubliez pas qu'un balcon, une terrasse, un solarium... sont soumis à des règles similaires. Gare aussi aux rallonges...

La loi s'intéresse aux arbres et à leurs racines ainsi qu'à leurs branches. Avant de couper des branches, il faut obtenir l'autorisation du propriétaire. Mais les racines n'ont pas droit aux mêmes égards. Tous connaissent les dangers qu'elles représentent pour les fondations d'une maison. C'est pour cela que l'on a le droit de les couper, sans avertissement ni préavis, lorsqu'elles envahissent notre terrain. De fait, le voisin est responsable des dommages que ces racines peuvent causer et ce, même si l'on n'a pas été négligent. On peut aussi le forcer à arracher les arbres à longues tiges ou autres qui sont près de la ligne séparative.

LAISSER PASSER

Il arrive parfois qu'une propriété n'ait aucune issue sur la voie publique. On dit alors qu'elle est enclavée. Elle est aussi enclavée lorsque l'on doit effectuer des travaux particulièrement onéreux pour en sortir. Son propriétaire pourra alors obtenir un droit de passage sur le ou les terrain(s) voisin(s). Le droit de passage peut être en surface, mais aussi souterrain afin de faire passer, par exemple, des conduites d'eau. Il s'exerce du côté où le trajet est le plus court ou le moins dommageable pour le propriétaire du fonds servant. De plus, ce dernier a droit à une indemnité proportionnée au dommage qu'il subit.

On doit laisser passer et recevoir les eaux de surface qui s'écoulent du fonds dominant: eau de pluie... À la condition toutefois que cet écoulement ne soit pas provoqué artificiellement. Ainsi, le propriétaire qui hausse le niveau de son terrain ne peut contraindre son voisin à recevoir les eaux dont le flux augmenterait en raison de ces travaux de terrassement. Quant aux eaux de pluie que déversent vos gouttières, elles vous appartiennent, et votre voisin n'en a que faire.

Un propriétaire riverain a le droit d'utiliser les eaux d'une rivière qui baignent sa propriété ou la traversent. Il ne pourrait cependant en priver ses voisins en aval, comme en diminuant considérablement le flux du cours d'eau. S'il en fait usage, il a le devoir de leur retourner une eau qui n'est pas exagérément usée. En l'espèce, vous devinez qu'il y a plusieurs autres restrictions, notamment en matière d'environnement. Par contre, le propriétaire d'une source d'eau est libre d'en disposer comme bon lui semble. Il n'a pas à en faire profiter son voisin et ce dernier doit en recevoir les eaux.

LIÉ PAR SA VOLONTÉ

Les servitudes existent aussi par la volonté de l'homme. Elles sont nombreuses: aqueduc, conduites d'eau, 7gouts, interdiction de bâtir ou de construire en hauteur, vues, passage... La simple tolérance ne permet jamais de conclure à l'existence d'une servitude: il faut qu'il y ait eu entente à ce sujet. Ne l'oubliez pas.

Le propriétaire du fonds dominant doit exercer son droit selon l'entente convenue, sans aggraver la situation du fonds servant. De plus, il a l'obligation d'acquiescer les frais liés à l'exercice de son droit. Lorsqu'un ouvrage est nécessaire (pont pour franchir une rivière...), il sera fait aux frais du propriétaire du fonds dominant qui en assumera aussi les coûts d'entretien. Si de nouveaux besoins apparaissent, il pourra, à certaines conditions, les faire valoir avec succès. Un droit de passage pourrait éventuellement permettre l'installation de conduites d'eau ou de fils électriques.

Pour sa part, le propriétaire du fonds servant ne doit pas entraver l'exercice de la servitude mais il a le droit, à certaines conditions, de changer l'état des lieux ou de déplacer l'assiette de la servitude. Désire-t-il, par exemple, changer l'emplacement d'un droit de passage? Il devra obtenir l'accord du propriétaire du fonds dominant ou, à défaut, l'autorisation du tribunal.

Le propriétaire qui se croit lésé dispose des actions en réclamation ou en négation de servitude. Il pourra y joindre un recours en injonction ou en démolition et une demande de dommages-intérêts pour compenser le préjudice découlant de la conduite fautive de l'autre partie. Ces recours s'appliquent à toutes les servitudes, qu'elles soient établies par la loi ou par l'homme.

RESTRICTIONS ILLIMITÉES?

Il n'y a pas que les servitudes qui affectent le droit de propriété. Plusieurs lois en limitent l'exercice: Loi sur la protection du territoire agricole, Loi sur les biens culturels, Loi sur l'aménagement et l'urbanisme... Et ce n'est pas tout! Ajoutez à ces restrictions les règlements qui sont adoptés en matière de zonage, de lotissement, de construction... Certains en viennent même à dire que l'on n'est plus maître chez soi.

RÉPONDRE DE SES ACTES

DÉPASSER LES BORNES

Germain est le voisin de Francine. Il a un caractère pour le moins enflammé. Germain aime faire des feux de bois à l'arrière de sa maison. À l'occasion, il y ajoute de vieux pneus. Francine lui a fait savoir que l'odeur et la fumée qui s'en dégagent l'incommodaient. Germain ne l'a pas pris. Depuis, il a multiplié les feux de pneus et a même fait ériger un magnifique mur de dix pieds de haut qu'il a fait recouvrir, du côté de Francine, de vieilles tôles rouillées et tordues. Francine aimerait bien faire disparaître le mur de Germain. Est-ce possible?

Francine pourrait faire disparaître cette oeuvre d'art à la suite d'une ordonnance du tribunal. Pour obtenir gain de cause, elle aura à démontrer que le comportement de Germain excède la conduite d'un propriétaire raisonnable en pareilles circonstances. Si Francine doit supporter les inconvénients ordinaires du voisinage, les actes de Germain en dépassent les bornes. De fait, ils sont pour le moins malicieux. Germain prétendra sûrement que son droit de propriété lui permet d'agir chez lui comme bon lui semble. Mais, il a, de toute évidence, fait un usage abusif de son droit en cherchant à nuire à Francine. On peut aussi, sans intention malicieuse, causer préjudice à autrui. Contreviendraient aux règles du voisinage, les baignades bruyantes et fréquentes en soirée, les travaux qui empoussièrent...

La cause du défendeur n'est pas toujours aussi désespérée: les faits peuvent militer en sa faveur. Outre l'argument fondé sur son droit de propriété, le défendeur allègue souvent le fait que ses actes n'ont pas un caractère certain de gravité. Il peut aussi démontrer qu'il a pris tous les soins requis pour ne pas envahir ses voisins ou que ses activités ne sont nullement interdites par la loi. Bref, qu'il n'a pas commis de faute. Ces arguments sont souvent invoqués par ceux qui exercent des activités polluantes (odeurs, fumées...). Enfin, le défendeur prétend parfois que son exploitation est nécessaire au bien-être de la communauté ou que le demandeur doit supporter les inconvénients qu'il connaissait avant de s'établir dans le secteur en question. Si ces deux derniers arguments ne permettent pas habituellement de faire rejeter l'action, le tribunal pourra en tenir compte dans les sanctions qu'il imposera au défendeur. Plutôt que d'exiger la fermeture d'un établissement, le tribunal pourrait, par exemple, ordonner à son propriétaire de modifier un procédé de fabrication qui dégage des odeurs désagréables.

NÉGLIGER SON DOMAINE

Roger, qui est amateur de cartes, invite régulièrement des amis à venir croiser les armes. Leur dernière joute a connu un dénouement plutôt dramatique: Pierre s'est fracturé la jambe droite en descendant l'escalier. Il a glissé sur une plaque de glace alors que l'escalier était mal éclairé. Roger avait remarqué, quelques jours auparavant, que l'une des deux ampoules était brûlée et qu'une marche était légèrement glacée. Roger pourrait-il être tenu responsable de la chute de Pierre?

En tant que maître des lieux, Roger a une obligation de sécurité à l'égard des personnes qui se rendent chez lui. Il ne faut pas croire que son titre l'autorise à négliger son domaine.

Cette obligation de sécurité n'est toutefois pas absolue. Elle consiste à prendre les mesures que prendrait un propriétaire raisonnable et diligent. En l'espèce, Roger pourrait avoir commis une faute en ne remplaçant pas l'ampoule brûlée et en ne faisant pas disparaître la plaque de glace. Un propriétaire raisonnable aurait normalement veillé à supprimer ces risques prévisibles d'accident.

Mais Pierre pourrait aussi avoir commis une faute. La responsabilité de Roger en serait alors atténuée, voire éliminée. Si, à son arrivée, Pierre avait remarqué la marche glacée, ce fait pourrait jouer contre lui. Il se devait ainsi d'être prudent en descendant l'escalier. Vous direz que voilà bien des "pourrait". C'est souvent comme ça en responsabilité civile. Si l'auteur d'une faute doit dédommager la personne qui en subit un préjudice, l'application de ce principe aux faits n'est pas toujours facile.

AVOIR UNE ASSURANCE DERRIÈRE SOI

Un propriétaire, vous le devinez, peut engager sa responsabilité civile de multiples façons. Il a donc intérêt à détenir une assurance de responsabilité. Cette protection fait habituellement partie de la police de propriétaire-occupant. En vertu de cette garantie, l'assureur prendra d'abord la défense du propriétaire assuré s'il est poursuivi. L'indemniser ensuite la victime qui aura démontré la faute de l'assuré. Si Roger a eu la prudence élémentaire de se procurer cette assurance, cela pourrait lui éviter bien des tracas.

L'assureur n'assume toutefois aucune garantie lorsque l'assuré a commis une faute intentionnelle. Ainsi, l'assuré qui soulèverait une tondeuse au-dessus de la tête de son voisin et le blesserait ne bénéficierait pas de la garantie de l'assureur. C'est ce que les tribunaux ont décidé à l'occasion d'une querelle entre voisins, et le fautif a dû indemniser lui-même la victime.

2

VIVRE EN COPROPRIÉTÉ

4

Vivre en copropriété, c'est accepter des règles du jeu qui font en sorte que l'on est un peu moins chez nous que si l'on était propriétaire unique. Il y a deux types de copropriété: la divise et l'indivise.

LA MIENNE ET AUSSI LA TIENNE

En copropriété indivise, chaque copropriétaire détient une quote-part ou un pourcentage du droit de propriété. Supposons que vous ayez acheté un immeuble avec deux autres personnes. Votre quote-part est alors de 1/3 et elle porte sur l'ensemble de la maison et non sur une portion déterminée de celle-ci. C'est la détention du droit de propriété et non le bien qui se fractionne. On peut vendre sans contrainte ses droits dans l'immeuble, à moins de s'être engagé à les offrir préalablement aux autres copropriétaires.

La gestion de la copropriété exige, en principe, le concours de tous les copropriétaires. Les actes importants d'administration, comme les grosses réparations ou les actes d'aliénation (vente, hypothèque...) requièrent l'unanimité. S'il s'agit, par contre, d'actes courants de pure administration (réparer une serrure), un copropriétaire n'a pas besoin de l'accord des autres pour agir.

La loi ne favorise pas ce genre de propriété. C'est pourquoi elle permet à chaque copropriétaire de demander au tribunal le partage de la copropriété s'il y a désaccord. Cette demande peut être faite en tout temps, à moins que les copropriétaires n'aient convenu de différer le partage pour un certain temps. S'il y a un partage, le produit de la vente sera réparti entre eux.

CHEZ NOUS, MAIS UN PEU CHEZ VOUS

Lorsque vous êtes en copropriété divise, que l'on appelle couramment condominium, les règles sont différentes. Vous avez alors un droit exclusif sur une partie précise de l'immeuble. Ce droit porte sur la fraction de l'immeuble que vous habitez. Vous avez aussi un droit dans les parties communes à tous les autres copropriétaires: stationnement, pelouse, escalier, toiture, gros murs, fenêtres... Bref, vous êtes propriétaire unique de votre partie exclusive et copropriétaire indivis des parties communes.

C'est la déclaration de copropriété qui constate l'entente liant les copropriétaires. Elle doit avoir été faite par acte notarié et enregistrée. Y apparaissent, entre autres choses, la répartition des parties commune et exclusive de chaque copropriétaire. De plus, la déclaration doit prévoir la nomination d'un ou de plusieurs administrateurs et leur mode de remplacement.

Les administrateurs veillent à la conservation de l'immeuble et à l'entretien et l'administration des parties communes. Ils veillent aussi au bon fonctionnement des services communs. Ce sont les administrateurs qui déterminent le montant des sommes nécessaires pour faire face aux dépenses d'entretien ainsi qu'aux dépenses de toutes natures après avoir consulté l'assemblée des copropriétaires. On les appelle frais communs.

Les assemblées des copropriétaires sont convoquées par les administrateurs. Il doit y avoir, au moins une fois par année, une assemblée générale des copropriétaires au cours de laquelle les administrateurs rendent compte de leur administration. Vous détenez un nombre de voix proportionnel à la valeur relative de votre fraction dans la copropriété. Certaines décisions de l'assemblée requièrent l'approbation d'un nombre important de copropriétaires: modification de la destination de l'immeuble, dissolution de la copropriété...

Vous avez le droit de disposer librement de votre "propriété", de la louer ou de l'utiliser à votre guise. Vous ne devez pas, toutefois, porter atteinte aux droits des autres copropriétaires ni à la destination de l'immeuble. Le copropriétaire qui est troublé dans ses droits ou dans la jouissance des lieux peut poursuivre le fautif après en avoir avisé par écrit les administrateurs. Le copropriétaire qui aura dépassé les bornes devra répondre de ses actes. Ce n'est pas nouveau.

Alors... maître chez vous: un droit absolu?

LOIS APPLICABLES

Code civil du Bas-Canada
Code de procédure civile du Québec

Le dernier mot...

C'est déjà la fin! Pour plusieurs d'entre vous, nous l'espérons, ce n'est qu'un début. Apprivoiser la loi n'était pas si sorcier que cela, n'est-ce pas? Maintenant que vous en avez compris l'importance, n'oubliez pas les mots de la loi dans votre vie de tous les jours.

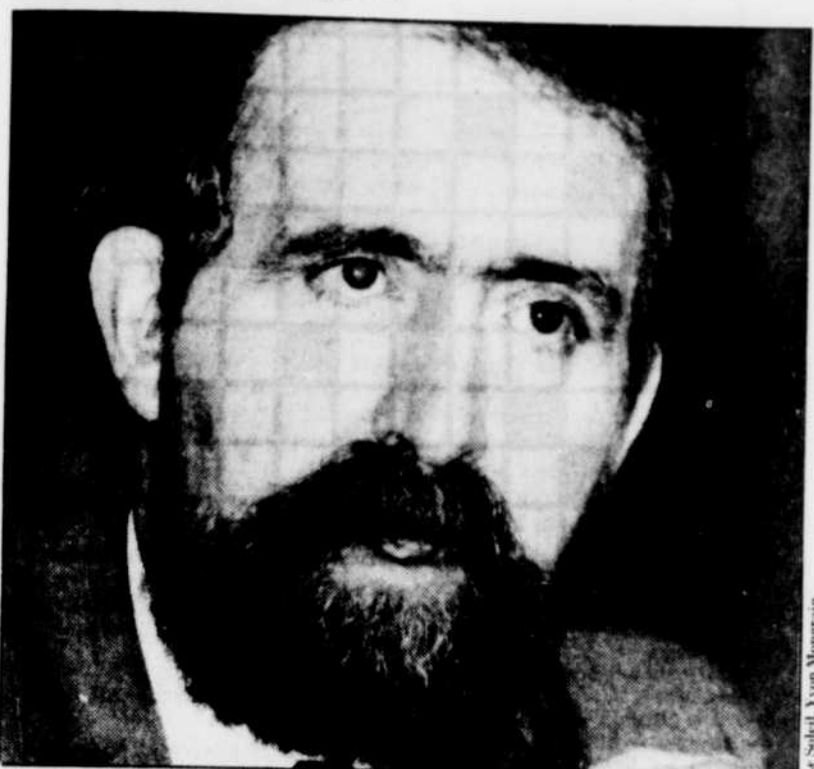
REMERCIEMENTS

- Au Soleil, notamment au Service des relations publiques et à tout le personnel de production.
- Aux rédacteurs des textes et aux professeurs qui y ont apporté leur collaboration, de même qu'aux personnes-ressources qui ont animé les journées de rencontre.
- Aux personnes qui ont assuré le service de secrétariat, la révision et la conception graphique des textes.

Gérald Larose s'adresse aux travailleurs sociaux

La société québécoise se remet mal de 3 crises majeures

La société québécoise sera profondément marquée par les crises successives des années 1980 au point de prétendre qu'il y eut une « cassure historique » au Québec.



par ANDRÉ DIONNE
LE SOLEIL

Loin de l'homme politique cette fois, Gérald Larose, l'actuel président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), revêtu de son habit d'analyste chevronné, a parcouru ces années cruciales pour le Québec, de la crise référendaire de mai 1980 jusqu'aux courants et événements plus récents dont le budget Wilson, mercredi dernier.

La centaine de membres de la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux réunis à Québec depuis vendredi, en pleine période de réflexion sur le métier, n'ont pas caché leur satisfaction à la suite de l'intervention de M. Larose, un tableau qui n'a cependant rien de réjouissant.

Trois événements maintenant du passé sont particulièrement déterminants, estime Gérald Larose : l'échec référendaire de mai 1980, la crise économique de 1981-1982 et la ronde des négociations ou des décrets pour régir le

personnel salarié de l'Etat, à la même époque.

La « déprime » nationale

L'échec référendaire du 20 mai 1980 est la cassure du mouvement national au Québec, non du parti politique mais du mouvement perçu comme expression politique chez les Québécois. Tout ça est consommé dans le ratriement unilatéral de la constitution sur le dos du Québec. « C'est le mépris des Maîtres, lance Larose. C'est la grande déprime nationale. »

L'économie

La crise économique transformera pour sa part radicalement la société et aussi l'Etat, qui n'a plus la capacité d'intervenir malgré les mécanismes dont il dispose.

C'est l'époque où le déficit double, l'économie est à son plus faible niveau et le nombre d'assistés fait plus que doubler.

C'est le règne de la bourgeoisie financière nationale et transnationale, un règne qui se maintient puisque c'est elle qui est derrière

le récent accord du libre-échange avec les Américains.

La loi des décrets

Cette période extrêmement difficile pour les salariés de l'Etat signifie aussi la « cassure du monde ouvrier avec le mouvement national québécois » et marque la fin d'un certain syndicalisme d'affaires axé sur le quantitatif, le monnayable.

L'appareil de santé du Québec est quant à lui pressé, coupé, restreint, une situation qui crée des conditions effrayantes. On assiste alors à la « production massive de burn-out », de gens qui ne trouvent plus de justification dans leur intervention.

Un plan d'action

Pour le travailleur social, les populations ciblées sont les gens âgés et particulièrement ces exclus du monde du travail, qu'on appelle les itinérants, les drop-out, les toxicomanes, les femmes en recherche d'autonomie, etc.

Dans la pratique, estime Gérald Larose, les problèmes de santé mentale seront dominants. « Il faudra recycler cette marginalité créée par la transformation profonde de cette société », disait-il.

Pour cela, ajoute-t-il, il nous faudra quitter les grands ensembles et opter pour la décentralisation et se lancer dans un champ d'intervention où les expériences sont plus locales et correspondent au nouveau dynamisme qui s'y est développé.

La pratique quotidienne devra être radicalement différente et les travailleurs sociaux ne devront plus être des exécutants de grands programmes, mais les artisans d'une programmation collée aux aspirations des gens du milieu.

Enfin, il a pressé les travailleurs sociaux à intervenir dans la communauté autrement que par la pratique professionnelle, c'est-à-dire de s'engager comme citoyen et de discuter ouvertement des choix de société qui sont en train de s'élaborer.

De l'avis de Gérald Larose, les années 80 auront été cruciales pour le Québec, de la crise référendaire de mai 1980 jusqu'au budget Wilson, mercredi dernier.

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE

et de verres de contact de Québec

Gilles Lafond, m.d.
Johanne Morency, m.d.

VERRES de CONTACT

de tous genres

687-3326

1270, chemin Sainte-Foy (adjacent à l'hôpital Jeffery Hale).
Ouvert également le mercredi soir.

loto-québec		Résultats	
Tirage du 89/04/29			
Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi		6/6	0 1 000 000,00\$
SELECT		5/6+	3 17 369,60\$
4 5 6 11 12 41		5/6	79 439,70\$
No complémentaire 16		4/6	3 065 51,00\$
VENTES TOTALES: 1 861 583,00\$		3/6	52 915 5,00\$
		MISE-TÔT: 19 25 27 40	
		GAGNANTS LOT 163 306,70\$	
		PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 300 000,00\$	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

SANTÉ ARTÈRES Nouveau! Le docteur Bieler: Les artères peuvent se nettoyer d'elles-mêmes

Sans chirurgie, uniquement avec une alimentation appropriée

Une sensationnelle découverte vous montre comment les artères peuvent se nettoyer d'elles-mêmes sans chirurgie. Exactement comme votre peau est capable de rejeter une épine, vos artères peuvent éliminer les dépôts quand vous cessez de les produire en mangeant des aliments nuisibles.

Des gens disent par exemple: "J'ai appris comment me nourrir et éviter une grave opération. Mon angine de poitrine a disparu. Cholestérol et hypertension sont revenus à la normale. Plus de bourdonnements d'oreilles ni de vertiges. J'ai retrouvé une vraie santé. Ma tension artérielle se maintient à 13/8 au lieu de 19/7. Moins de migraines. Je n'ai plus d'acné ni constipation. J'ai appris à contrôler mon poids en mangeant comme un roi! Je suis satisfait de ma forme. Si seulement j'en avais entendu parler plus tôt!"

Vous saurez tout en lisant le livre passionnant écrit par le docteur Bieler. Il vous dit pourquoi les régimes désuets contre le cholestérol ne peuvent pas nettoyer les artères. Et comment, grâce à sa méthode, vous pouvez maintenant savourer beaucoup d'aliments riches et délicieux qui vous étaient interdits avec les classiques régimes contre le cholestérol, tout en permettant à votre propre circulation de sang de nettoyer vos artères d'une manière naturelle.

Le docteur Bieler vous dit quels aliments vous pouvez manger et ceux à éviter, non seulement pour nettoyer vos artères mais pour venir à bout sans médicaments, de dizaines de maladies, faiblesses, malaises, douleurs.

Lisez ce livre sans engagement. Ouvrez-le à la page correspondant au problème de santé qui vous préoccupe. Suivez les conseils très simples du docteur Bieler. Jugez vous-même les résultats que vous obtenez. Vous devez être absolument ravi, sinon renvoyez le livre dans les 90 jours et son prix vous sera intégralement remboursé, sans discussion, dans les 8 jours après réception de votre envoi en retour.

Vous pouvez donc faire cet essai par simple curiosité, car vous ne risquez pas de perdre un seul cent. Envoyez aujourd'hui même le bon d'essai libre en bas de la page, à droite. Faites-le maintenant pour être sûr de ne pas oublier.

"Le docteur Bieler m'a rendu la santé"



Madame Patricia M., de Lons-le-Saunier, nous raconte:

"J'ai longtemps souffert de mal de dos, d'insomnies. J'étais toujours fatiguée, nerveuse, irritable. J'étais au fond de la dépression, quand j'ai eu la chance de recevoir le livre du docteur Bieler. Depuis que j'applique ses "secrets", tous mes problèmes de santé ont disparu. Toute ma famille se porte bien maintenant, bien qu'il n'y ait plus de médicaments à la maison".

Rhume, bronchite et asthme, vaincus en quelques semaines



affirme Monsieur Garotta, éditeur du journal "Loisirs 2000", BP 37, 13410, Lambesc: "Depuis ma jeunesse, ces maladies chroniques m'empoisonnaient la vie et le sommeil, en particulier l'hiver. Grâce aux conseils du docteur Bieler, je n'ai plus eu aucun de ces symptômes depuis 2 ans maintenant".

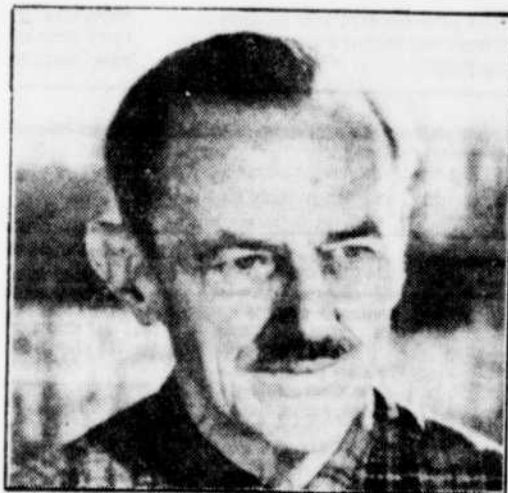
"Grand invalide depuis 20 ans, j'ai retrouvé la santé en 6 mois sans médicaments"



déclare Monsieur G. (70 ans) de Bessèges (Gard), qui ajoute:

"Après ma première crise d'asthme aiguë, ma vie a été un long calvaire, malgré les médicaments et de nombreux séjours à l'hôpital. Considéré comme inguérissable, la Sécurité sociale m'attribua une pension d'invalidité.

Le "miracle" s'est produit 20 ans après, en avril. "J'ai suivi les conseils du livre du docteur Bieler. 15 jours après, je respirais déjà mieux. Au bout de 6 mois, j'étais redevenu tout à fait normal. Depuis 1 an, je n'ai pas eu la moindre crise. Je ne prends plus aucun médicament".



Le docteur Bieler est contre les médicaments. C'est lui qui a sauvé Gloria Swanson, la célèbre star des années 30, d'une très grave opération avec un simple régime. Le docteur Bieler occupe la chaire Tilden-Wieger-Bieler de médecine diététique parrainée par l'université de Columbia (U.S.A.).

Ce livre n'est pas vendu en librairie. Vous pouvez l'obtenir uniquement grâce au bon ci-dessous.

SI VOUS DÉSIREZ EFFECTUER VOTRE COMMANDE PAR TÉLÉPHONE
(514) 932-3496
Extérieur
1-800-363-7312

Offre garantie pendant 30 jours

Bon pour un essai libre et sans risques du livre

"Les Aliments sont vos meilleurs remèdes" du docteur Bieler.

Ce bon est à découper et à envoyer à:

Les Sélections O.G.P. Inc.,
1260, rue Mackay, Bureau 301,
Montréal H3G 2S5

Votre offre d'essai à vos risques m'intéresse. Il est bien entendu que si les problèmes de santé qui me préoccupent ne sont pas entièrement soulagés je vous retournerai le livre du docteur Bieler avant 90 jours. Dans ce cas, vous me renverrez un chèque de 23,40\$ au plus tard 8 jours après avoir reçu mon livre en retour. Cela sans condition, sans me poser aucune question. Sous cette garantie formelle, veuillez m'envoyer:

20036 — "Les aliments sont vos meilleurs remèdes" du docteur Bieler, au prix de 23,40 \$ + 2,50 \$ de frais d'envoi, soit au total: 25,90 \$.

Mme
 Mlle
 M. NOM _____

PRÉNOM _____

N° _____ RUE _____

VILLE _____

Code postal _____ (en majuscules s. v. p.)

20036/1336

PRIX IMPOSSIBLE

5 JOURS SEULEMENT

INTEGRA RS 5 vitesses 4 portes 1989 Quantité: 3 14 950 \$ TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS	<ul style="list-style-type: none"> Moteur "twin cam" 16 valves, 1.6 litre, 118 HP Fixation de sécurité pour siège d'enfant Défecteur d'air avant Rallonge double d'échappement chromée Essuie-glace arrière intermittent Essuie-glace à balayage Vitres teintées Volant ajustable Rétroviseur jour-nuit Console Téléouverture du hayon Téléouverture du panneau de réservoir Large moulure de protection Sièges arrière rabattables 50/50 Casque-bagages Dégivreur arrière Phares à halogène escamotables Servodirection assistance variable Servofrein Groupe complet d'instrumentation Radio MA/MF cassette Acura à accord électronique Horloge au quartz digitale (LS) Freins à disque aux 4 roues (LS) Tot volant électrique (LS) Roues "Mag" 14 intérieur de luge (LS) 	INTEGRA LS 5 vitesses 3 portes 1989 Quantité: 8 16 995 \$ TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS
---	--	---

ACURA Optima
4901, boul. des Galeries
Près des Galeries de la Capitale
628-8180

LE NATURALISTE

Indispensables aux amateurs de plein air...

BUSHNELL

JUMELLES CUSTOM COMPACT 7 x 26

rég. 399⁰⁰⁰

Spécial 259⁹⁰\$

* Jumelles à compter de 32⁰⁰⁰

SPACE MASTER I

TÉLESCOPE 20 X

rég. 418⁰⁰⁰

Spécial 299⁹⁰\$

Télescopes à compter de 109⁵⁰⁰

1990, Charest Ouest, bureau 117
Ste-Foy (Québec) G1N 4K8 - (418) 527-1414
Rimouski: 724-6822
Commandes sans frais: 1-800-463-6648
Fax: 527-1970

JEUX DU DIMANCHE

L'HOROSCOPE DE LA SEMAINE

par Sophie ROUINE

SEMAINE DU 30 AVRIL AU 6 MAI

BELIER
(21 mars - 20 avril) - Remous. Tout ne sera pas facile cette semaine, notamment entre le 2 et le 5. Il y aura par exemple, le 2, des événements inattendus et pas toujours agréables, des agressions, des conflits. Même si par ailleurs il y a des soutiens amicaux, vous vivrez mal les attaques! Le 3, beaucoup de remises en question, peut-être de la fatigue... Mais vous pouvez réussir dans une démarche.

TAUREAU
(21 avril - 21 mai) - Des espoirs. La semaine est importante. Elle est marquée à la fois par des espoirs nouveaux, surtout dans le domaine du travail et de la vie matérielle et assez pesante, dans la mesure où vous n'échapperez pas à certaines angoisses. Vous serez à même de prendre le 4 des décisions positives, face à des événements inattendus et apparemment favorables. Le 30, un chagrin est possible.

GEMEAUX
(22 mai - 21 juin) - Bien choisir. Il importe cette semaine de bien choisir votre heure. Car selon les jours, la chance vous accompagnera ou non et les appuis que vous pourrez trouver seront ou non, solides. Ainsi le 30 et 3 devraient vous être très propices alors que le 1er, vos chances sont restreintes. Le 2 vous bénéficiez de concours amicaux qui vous sont refusés le 31.

CANCER
(22 juin - 22 juillet) - Décisions. Cette semaine vous conduira à prendre rapidement un certain nombre de décisions. Et vous serez en mesure de le faire dans les meilleures conditions de jugement et de courage les 30 avril et 4 mai. Le 2, vous aurez plus de difficultés à voir clair et risquez d'agir de façon hâtive, sans avoir fait le tour du problème. Période en général laborieuse et active.

LION
(23 juillet - 23 août) - Contradictions. Il n'y a pas de transit dans votre signe cette semaine mais le Soleil, qui en est maître, fait des aspects aussi importants que contradictoires. Le 3 vous ouvre la porte à des espoirs nouveaux. Mais attention aux mirages! Et le 4, tout dépend de votre courage et de votre lucidité. Vous pourriez être très anxieux mais réussirez néanmoins à mener à bien votre projet.

VIERGE
(24 août - 23 septembre) - Rien d'important. Il ne se passe vraiment rien dans votre signe cette semaine mais le Soleil, qui en est maître, fait des aspects aussi importants que contradictoires. Le 3 vous ouvre la porte à des espoirs nouveaux. Mais attention aux mirages! Et le 4, tout dépend de votre courage et de votre lucidité. Vous pourriez être très anxieux mais réussirez néanmoins à mener à bien votre projet.

BALANCE
(24 septembre - 23 octobre) - Des efforts. Les efforts que vous accomplirez cette semaine seront surtout dictés par un besoin de progression intérieure, de plus grande clarté et lucidité. Si le 30 vous aide à progresser sans trop de souffrance, il n'en ira pas de même le 3 qui vous impose un sacrifice, vous oblige à abandonner un projet ou un espoir. Et cela sera douloureux même si vous êtes prêt.

SCORPION
(24 octobre - 22 novembre) - De la force. Un aspect très important et très puissant dominera toute la semaine; il s'agit de celui qui relie harmonieusement Saturne à Pluton dans votre signe. Cela doit vous aider à faire face à n'importe quel problème, à vous armer de courage quoi qu'il arrive, à regagner vos armées pour vous battre là où cela sera nécessaire. Et vous aurez une angoisse à surmonter.

SAGITTAIRE
(23 novembre - 21 décembre) - Bon an mal an... Il ne se passera rien de décisif cette semaine mais dans l'ensemble, vous aurez plutôt de la chance et des réussites dans ce que vous entreprenez, avec un optimisme et une confiance certains, et qui seront, comme c'est le cas le plus souvent, récompensés. Les 30 et 3 seront particulièrement propices à vos démarches ou entreprises.

CAPRICORNE
(22 décembre - 20 janvier) - Des moments décisifs. Saturne sera cette semaine lié étroitement à Pluton et de la façon la plus positive. Quoiqu'il vous ayez à vivre, vous serez capable de l'affronter et de surmonter les difficultés ou les épreuves. Par ailleurs Saturne et Neptune seront en bon aspect du Soleil, et cela doit servir vos ambitions de façon remarquable. Le travail est un bon refuge.

VERSEAU
(21 janvier - 18 février) - Contradiction. Une date à retenir cette semaine: le 30. Ce jour-là en effet vous apportez à la fois des chagrins et des joies. Sur le plan affectif, ça laissera à désirer et votre couple pourrait bien un peu battre de l'aile. Surtout, ne prenez rien au tragique et ne dramatisez pas! Mais par ailleurs, sur le plan professionnel, il y aura des joies et de très beaux succès.

POISSONS
(19 février - 20 mars) - Tout va bien. Le 31 vous apportera des surprises positives, beaucoup de travail et des décisions saines. Mais si parfois vous êtes critiqué par les autres, il ne faudra pas vous faire trop de souci. Le 1er, en dépit de quelques difficultés avec la Loi ou ses représentants, vous apporterez de très grandes satisfactions dans le travail. Vos ambitions seront soutenues.

MOT MYSTÈRE

1392 par Roger HACHEZ

7 lettres

Le mot clé: Une chanson

Lisez attentivement la liste des mots. Lorsqu'ils auront tous été utilisés horizontalement, verticalement, obliquement et, en plus, de droite à gauche et de bas en haut, il ne restera que les lettres formant le mot mystère.

Airelle	Chapitre	Essai	Java	Manuel	Pékinois	Visa
Anjou	Chèvre	Jete	Manuel	Pékinois	Visa	Vitre
Apré	Claquettes	Fontine	Jouet	Neffe		
Arec	Coing	Fontine	Julep	Nerf	Remora	
Auburn	Course					
Azur	Cyan	Gadide	Kiwi	Olive	Sake	
		Goût			Samba	
Cabernet	Dingo	Havane	Lâche	Page	Sapote	
Caseux	Echo	Jais	Loup	Pâte	Saumon	
Cervoise					Soda	

Solution du problème précédent: Sensé

S	F	E	H	C	A	L	F	T	C	P	O	H	C	E
A	R	C	Y	U	O	O	S	E	E	L	O	H	O	A
U	E	A	B	N	R	H	R	I	I	U	A	L	C	B
M	N	U	G	L	A	V	T	V	O	P	O	L	K	M
O	R	A	A	V	O	E	E	A	I	N	A	J	A	A
N	N	N	A	I	N	A	I	T	U	Q	I	N	N	S
E	E	N	S	R	Z	R	R	F	U	C	U	K	A	A
F	E	E	E	U	E	E	X	E	O	E	O	P	E	R
L	P	B	R	L	E	C	T	U	L	N	O	I	E	P
E	A	I	L	V	I	T	R	E	E	T	T	M	N	L
C	P	E	A	I	E	S	E	O	E	E	O	I	J	G
E	G	A	P	S	E	H	I	J	G	R	S	A	N	K
R	O	D	R	A	S	E	C	A	A	N	V	A	I	E
P	U	O	L	M	P	E	L	U	J	A	I	W	C	T
A	T	S	A	K	E	P	A	T	E	D	I	D	A	G

MOTS CROISÉS

Edimedia Inc. NO D-193 par Liliane CHRETIEN

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- 1-Sans-gêne.
- 2-Raillerie. - Sporanges des mousses.
- 3-Prit la place de. - Frotte d'huile.
- 4-Cadmium. - Effective. - Neon.
- 5-Bord. - Donner une légère couleur.
- 6-Conjonction. - Se sauver très vite.
- 7-Morceau d'étoffe écarlate utilisé par le matador. - Une des Cyclades.
- 8-Claustra. - Prénom masc.
- 9-Peseraï. - Roi de Juda.
- 10-Obtint. - Partie horizontale d'une marche d'escalier. - Chlore.
- 11-Art. espagnol. - Indigent.
- 12-Distinct, isolé. - Choisis par voie de suffrages.

VERTICALEMENT

- 1-Dénigrées.
- 2-Qui manifeste des connaissances approfondies dans une matière. - Osier.
- 3-Partie de la charrue qui creuse le sillon. - Vampire.
- 4-Incroquant. - Adj. poss.
- 5-Démence. - Etendre.
- 6-Petite embarcation à moteur (mar.). - Qui a une certaine fortune.
- 7-Hasardeux.
- 8-Lutécium. - Il est cultivé pour ses grappes de fleurs mauves ou blanches. - Monnaie du Danemark.
- 9-Arbuste souvent cultivé pour faire des haies. - Bras de mer.

- 10-D'une seule couleur. - Première période de l'ère secondaire. - Lampe.
- 11-Cervidé. - Prophétie.
- 12-Poursuivras en justice. - Article.

SOLUTION DU PROBLÈME D-192


1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
O	R	N	I	T	H	O	L	O	G	I	E
F	A	U	V	R	E	I	S	A	R	D	
T	I	C	A	S	A	N	A	R	E		
I	L	L	I	C	I	T	E	V	A	N	
M	E	M	E	T	T	R	A	I	T		
I	K	A	I	E	R	C	L	I	O		
S	U	I	T	E	A	I	E	O	U		
T	I	R	E	R	A	I	S	A	N	A	
S	A	N	E	E	T	R	E	I	N	T	
S	A	S	R	A	I	M	E	E			
I	F	G	E	N	E	R	A	L			
E	T	O	L	E	B	L	E	S	S	E	

MOT FLÈCHE:

SOLUTION No: 171

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
E	N	C	O	M	B	R	A	N	T	L	E	O	
T	O	A	T	U	E	M	U	E	R	E	N	T	
R	N	T	E	N	A	I	L	L	A	T	E		
E	T	O	T	A	L	E	L	I	B	R	I		
S	T	A	M	R	E	S	O	U	D	R	A		
S	C	A	N	D	A	P	R	E	U	V	E		
I	R	O	N	I	E	G	A	I	L	E	S		
G	A	T	E	E	C	A	L	O	U	R	E		
N	E	S	C	H	A	L	E	U	R	S	E		
A	L	G	E	L	E	E	N	V	I	E			
R	T	E	S	T	E	E	S	T					
E	D	M	E	N	T	R	E	S					
L	U	N	I	L	I	T	E	R	E				
S	I	R	R	O	S	E	A	S	S				

LES RECORDS GUINNESS




Le 13 avril 1814, le mathématicien Carl Witte de Lochau a été reçu docteur en philosophie de l'université de Giessen, en Allemagne, à l'âge de 12 ans.

Le plus jeune âge auquel une personne a pu accéder à une chaire universitaire est 19 ans par Colin MacLaurin (1698-1746) qui a été élu au Marischal College, Aberdeen à titre de professeur de mathématiques le 30 septembre 1717.



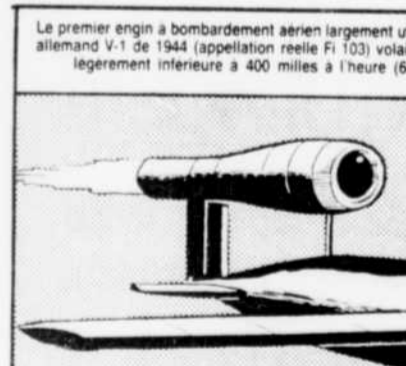
Le plus grand nombre d'écoles auxquelles est allé un enfant est de 265 par Wilma Williams, maintenant Mme R.J. Horton, qui, entre 1933 et 1943, est allée à 265 écoles différentes parce que ses parents faisaient partie du monde du spectacle aux États-Unis.



David Rhys Davies (1835-1928) enseigna à titre de professeur stagiaire et, plus tard comme professeur et directeur de la Dame Anna Child's School, Whitton, Powys, Galles, durant 76 ans et 2 mois.



Quel genre de bulletin scolaire est-ce - « Bonjour et au revoir »?



Le premier engin à bombardement aérien largement utilisé, le missile allemand V-1 de 1944 (appellation réelle F 103) volait à une vitesse légèrement inférieure à 400 milles à l'heure (644 km/h).



Quelques semaines plus tard arriva le missile balistique communément appelé V2 (appellation réelle A4), qui établit de nouveaux records de vitesse pour ces engins en atteignant un maximum de 3.600 milles à l'heure (5.800 km/h), soit un mille par seconde.



Les MBIC (missiles balistiques intercontinentaux) ont été rendus possibles grâce au développement des cellules de fusées et des systèmes de guidage et grâce aux véhicules de rentrée capables de protéger les ogives de la chaleur d'incandescence durant le voyage à travers l'atmosphère.



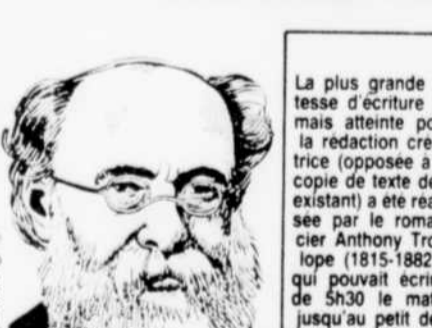
La romancière Charlotte Lamb a révélé, au cours de l'émission de la BBC « Desert Island Discs » du 10 septembre 1983, que elle avait lu « Guerre et Paix » en trois heures, ce qui constitue sans doute un record.



La plus grande vitesse de transmission des signaux morse par touche manuelle a été de 175 symboles par minute par Harry A. Turner du U.S. Army Signal Corps, au Camp Crowder, Missouri, le 9 novembre 1942.



La plus grande vitesse d'écriture jamais atteinte pour la rédaction créatrice (opposée à la copie de texte déjà existant) a été réalisée par le romancier Anthony Trollope (1815-1882), qui pouvait écrire, de 5h30 le matin jusqu'au petit déjeuner, 1.000 mots à l'heure avant d'aller travailler au bureau de poste.



La romancière Charlotte Lamb a révélé, au cours de l'émission de la BBC « Desert Island Discs » du 10 septembre 1983, que elle avait lu « Guerre et Paix » en trois heures, ce qui constitue sans doute un record.



La compétitrice britannique ayant remporté le plus de médailles aux championnats mondiaux de judo est Karen Briggs (née le 11 avril 1963) avec trois titres : sous les 48 kg en 1982, 1984 et 1986.



Le judo, technique de combat moderne, a été conçue à partir de plusieurs arts martiaux japonais très anciens, dont le plus populaire était le jiu-jitsu.



Les championnats mondiaux ont été inaugurés à Tokyo en 1956. Yashiro Yamashita a été neuf fois champion du Japon de 1977 à 1985, quatre fois champion du monde : plus de 95 kg en 1979, 1981 et 1983 et toutes catégories en 1981. Il a aussi été champion olympique en 1984 (toutes catégories). Il se retira de la compétition sans avoir connu la défaite en 203 combats de 1977 à 1985.



La compétitrice britannique ayant remporté le plus de médailles aux championnats mondiaux de judo est Karen Briggs (née le 11 avril 1963) avec trois titres : sous les 48 kg en 1982, 1984 et 1986.



La compétitrice britannique ayant remporté le plus de médailles aux championnats mondiaux de judo est Karen Briggs (née le 11 avril 1963) avec trois titres : sous les 48 kg en 1982, 1984 et 1986.

SCRABBLE

Edimedia Inc. par Roger HACHEZ

DES STATISTIQUES!!

Nous avons découvert dans le « Scrabble Players News » américain un article particulièrement intéressant pour les amateurs de statistiques « scrabblesques ». Il a été rédigé par un statisticien de l'université Texas Christian nommé Charlie Bond.

Il traite de la manière d'évaluer de la façon la plus précise possible la possibilité de l'adversaire d'avoir en main une lettre spécifique.

Partons avec la supposition suivante: vous pouvez jouer le mot WU mais vous craignez que votre adversaire ait en main la lettre S et réussisse de ce fait à couvrir avec son mot une case « Mot compte triple ». Quelles sont les probabilités qu'il ait la lettre S sur son étrier?

Deux points précis doivent être pris en considération: 1- le nombre de lettres qui vous intéressent, et 2- le nombre de lettres qui se trouvent déjà sur le scrabbler. Il s'agit donc de commencer par compter le nombre total de lettres jouées. Supposons qu'il y en ait 83 de jouées, puis consultons le tableau qui suit:

nombre de lettres	Nombre de lettres recherchées				
	1	2	3	4	5
10	8	16	23	30	36
20	10	18	26	34	40
30	11	21	30	38	46
40	13	25	35	44	52
50	16	30	42	52	61
60	21	38	52	63	72
70	30	52	68	79	87
80	54	81	93	98	99
83	70	93	99	100	100

Les nombres de ce tableau sont des probabilités. Une probabilité de 0 signifie que votre adversaire ne peut détenir la ou les lettres que vous recherchez. Une probabilité de 100 implique une certitude que votre adversaire a au moins une des lettres recherchées. Une probabilité de 50 indique des chances de 50%. Plus il y a de lettres de jouées, plus grande sont les probabilités que votre adversaire détienne une certaine lettre.

Ce tableau a été établi à partir de la chance seulement. Il peut arriver que par une simple déduction vous puissiez savoir si votre adversaire détient la lettre que vous désirez, il est alors inutile de faire le calcul des probabilités.

Étant donné qu'il serait probablement mal vu d'avoir ce tableau à côté de vous ou encore, que votre mémoire des chiffres soit déficiente, l'auteur de cette méthode a prévu une formule relativement facile à se rappeler.

Soit P = la probabilité que vous désirez calculer
Soit X = le nombre de lettres recherchées
Soit Y = le nombre de lettres sur le jeu
pour obtenir la formule: P = 10X + Y - 30.

Avec 83 lettres sur le jeu et la recherche d'une lettre, nous obtenons:
P = 10(1) + 83 - 30 = 63%

Avec 40 lettres sur le jeu et la recherche de 2 lettres, nous obtenons:
P = 10(2) + 40 - 30 = 30%

Ainsi, si vous avez en main la lettre O, il sera relativement facile de calculer vos probabilités de tomber sur la lettre U. Amusez-vous à vérifier vous-même cette formule lors de la prochaine partie et surtout, reprenez ce n'est qu'un truc utile parmi tant d'autres.

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Jean-Guy Béliveau redonne aux gens leur sourire d'antan

Une prothèse dentaire amovible dont les dents sont sculptées pour ressembler à la dentition originale, voilà ce que réalise un prothésiste dentaire de Cap-Rouge, M. Jean-Guy Béliveau, afin de permettre à ceux qui la portent de retrouver leur sourire d'antan.

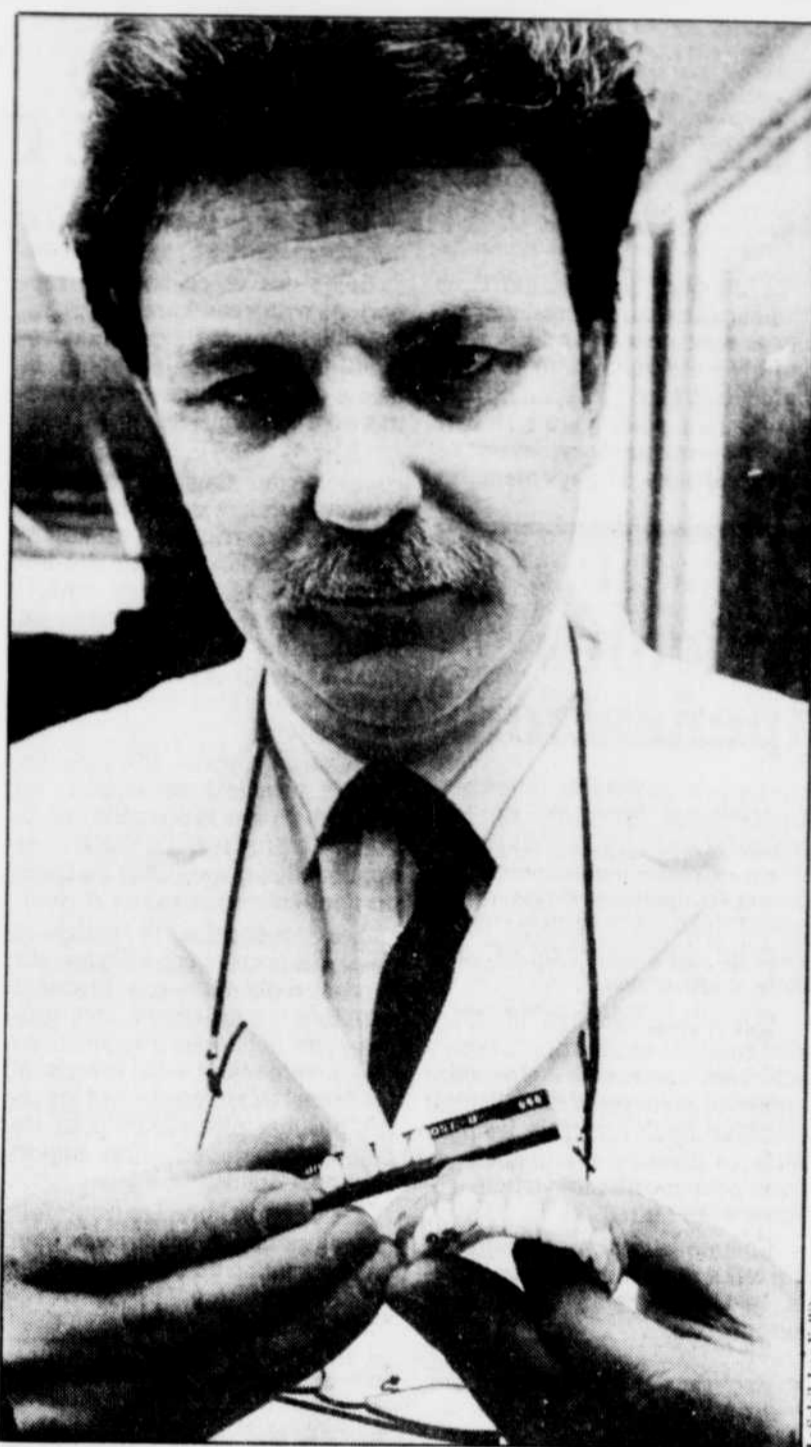
Exerçant le métier de prothésiste dentaire depuis 27 ans, M. Béliveau explique que dans une société où la majorité des adultes sont édentés, on trouve un nombre important de gens qui éprouvent une certaine gêne au moment de sourire, parce que les prothèses dentaires sont toujours faites avec des dents produites en série, selon des formes et des couleurs standardisées.

La mise au point de ce type de prothèse, qu'il nomme « l'Initiale », a nécessité plus de dix années de travail avec différents matériaux, mais il assure que les dents qu'il produit peuvent durer une bonne dizaine d'années.

Les dents sculptées, dit M. Béliveau, prennent la forme et la posi-

tion d'origine des dents naturelles, avec toutes les caractéristiques que cela suppose. Par exemple, dit-il, une dent avec une tache de décalcification ou une obturation sera reproduite telle quelle, ou encore, la surface légèrement inégale d'une incisive sera travaillée de façon à correspondre à la dent initiale.

M. Béliveau se définit comme un artisan. « On ne peut sans doute pas qualifier ce travail d'invention, dit-il, mais il est très probable que je sois le seul prothésiste dentaire au Québec à offrir un tel service. » Le coût d'une telle prothèse (de l'ordre de \$1,300) est plus élevé que la prothèse traditionnelle, mais il est compensé, selon M. Béliveau, par sa durabilité.



Jean-Guy Béliveau a mis au point un type de prothèse qu'il nomme « l'Initiale »; les dents sculptées prennent la forme et la position d'origine des dents naturelles, avec toutes les caractéristiques que cela suppose.

Antoine Fournier rêve d'un centre de transfert technologique

Lauréat du prix Polysar 1989 pour l'enseignement des sciences chimiques dans les collèges communautaires et les cégeps, le professeur Antoine Fournier, du cégep de Lévis-Lauzon, a un projet en tête: la réalisation d'un centre de biotechnologie pour les agriculteurs, les forestiers et les industriels de l'alimentation.



Le professeur Antoine Fournier

par CLAUDE TESSIER
LE SOLEIL

« Si les choses vont bien, dit M. Fournier, ce centre de transfert technologique pourrait être en état de fonctionnement en 1992. Le projet a été soumis aux municipalités régionales de comté qui montrent beaucoup d'intérêt pour cette cause. » Le centre impliquerait sur la Rive-Sud un investissement de l'ordre de \$2 millions sur trois ans.

M. Fournier explique qu'il existe un besoin de transfert technologique, un pont entre la science fondamentale et la chimie appliquée. Le collège Lévis-Lauzon a déjà un centre de robotique; il est bien placé en chimie, puisqu'on y forme des technologues en chimie analytique, en chimie biologique et en génie chimique.

« Les besoins sont grands, dit-il, quand on pense à l'évolution de l'agriculture (alimentation) et de la foresterie et à celle de nos petites et moyennes entreprises. Au plan pratique, le centre assurerait le transfert des connaissances dans des domaines comme le li-

sier (porcs), la culture en serre, l'évaluation des milieux acides et les déchets forestiers. »

À Victoria, en juin, M. Fournier et Mme Natasha Hollbach de Almonte (Ont.) recevront le prix Polysar pour souligner leur contribution à l'enseignement de la chimie. Le prix est administré par la Société canadienne de technologie chimique et est financé par la société Polysar Limitée.

M. Fournier enseigne la chimie depuis 20 ans, s'occupe de vulgarisation de la chimie, de sécurité en laboratoire, de création de réseaux entre les étudiants en chimie et les entreprises. Dans la région de Québec, les technologues sont en grande demande à cause des centres de recherches, des hôpitaux et des PME en plein développement.

M. Fournier a été réélu président de l'Ordre des chimistes du Québec qui compte 2,300 membres.

Survol

■ Vivre après l'infarctus

Le Département de santé communautaire de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, l'Association des cardiologues du Québec et la Corporation professionnelle des diététistes du Québec ont fait front commun pour produire un petit ouvrage d'une centaine de pages intitulé *Vivre pleinement après l'infarctus*. Tiré à 20,000 exemplaires, il se veut un instrument de réadaptation pour ceux et celles qui ont subi une attaque cardiaque. On y explique les causes, les mécanismes de l'infarctus et les bonnes habitudes de vie à conserver. Il est vendu \$3 au Département de santé communautaire de l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Jean-Claude Paquet, journaliste au SOLEIL et vulgarisateur médical, a assumé la révision des textes et la rédaction de certains passages de l'ouvrage.

■ Recherche sur la qualité de vie des cancéreux

MONTRÉAL (PC) — Pour la première fois, une recherche au Québec portera sur la qualité de vie des personnes atteintes de cancer, les effets de la maladie sur l'entourage, le coût de la maladie, etc. La Société canadienne du cancer annonçait récemment, qu'elle amorce une recherche scientifique d'envergure, en collaboration avec l'unité de recherche en épidémiologie de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Pas moins de 800 Québécois atteints de cancer seront contactés dans tout le Québec. On questionnera les gens sur leur anxiété, la relation avec le médecin traitant, le coût du transport pour ceux qui doivent aller se faire soigner loin de leur domicile, la participation à des groupes d'entraide, la discrimination à l'emploi, etc. La société mène cette étude dans le but d'évaluer ses services.

■ Le cancer de la peau en Australie

SYDNEY (AP) — Les Australiens jouissent de 14 heures de soleil par jour et des plus belles plages du monde. Mais ils possèdent aussi le plus fort taux de cancer de la peau du monde, et la tendance s'aggrave. Lors d'une récente enquête, la Fondation d'Australie occidentale sur le cancer a détecté, parmi 438 habitants de la plage de Cottesloe, 24 nouvelles personnes atteintes de mélanomes malins, une forme mortelle de cancer de la peau. « Multipliez par les dizaines de milliers d'Australiens pour qui les bains de soleil constituent un passe-temps national et vous comprendrez l'ampleur du problème », souligne le Dr Joyce Ford, d'un centre australien de recherche sur le cancer. En Australie, les cancers de la peau sont cinq ou six fois plus nombreux que partout ailleurs. « Les Australiens sont essentiellement des Européens vivant sous un climat tropical. Nous n'avons pas évolué génétiquement pour faire face aux dangers du soleil », ajoute-t-il. Cette année, le gouvernement australien dépensera l'équivalent de \$30 millions pour les programmes de protection contre le cancer.

■ Fini les masques chirurgicaux ennuyeux

LONDON, Ontario (PC) — La vue d'un médecin au visage à demi couvert par un masque chirurgical peut faire peur à de nombreux enfants, mais un garçonnet de 10 ans a réussi à faire changer les choses et même à faire rire les patients. Douglas Anderson, un patient atteint de leucémie à l'hôpital pour enfants malades de Toronto, a écrit au président de la compagnie 3M, M. Charles Kiestler, pour lui dire qu'il était fatigué d'avoir à toujours regarder des masques ennuyeux pendant ses fréquents traitements. Le service du graphisme de la compagnie a donc dessiné des visages amusants sur 50 masques et les a envoyés à Douglas, qui les a partagés avec d'autres patients. La compagnie a alors décidé de produire ces faces amusantes sur une grande échelle et a mis au point un système de décalques auto-collants aux couleurs vives. On remet à l'enfant un masque ainsi qu'un grand choix de petites pièces qu'il peut coller sur le masque, de sorte que le médecin portera le masque créé par l'enfant.

■ Un bijou de télescope

TURIN, Italie (AFP) — Hipparcos n'a l'air de rien. Et pourtant, cette future toupie spatiale cache sous sa capuche de papier doré un bijou de télescope. Lancé en juillet prochain, le satellite traquera les positions et les mouvements de 120,000 étoiles: de quoi réviser les distances entre les astres, et peut-être, « peser » l'Univers. Réalisé par Matra et Aeritalia pour le compte de l'Agence spatiale européenne (ESA), le High Precision Parallax Collecting Satellite (pour Hipparcos) est l'un des plus perfectionnés outils que les astronomes aient jamais eu à leur disposition.

La Médecine approuvée

L'engrais en lui-même est peu toxique, mais il peut contenir des herbicides qui le sont

Avec le retour des beaux jours, bien des gens voudront s'enorgueillir d'avoir le plus beau potager ou le gazon le plus vert de leur quartier. Pour atteindre leur but, ils disposeront d'engrais de toutes sortes qu'ils connaîtront très mal et qu'ils appliqueront sans suivre les directives inscrites sur les contenants. Heureusement, leur négligence se traduira par des effets néfastes sur la végétation seulement. Sauf exception...

par RENÉ BLAIS, m.d.
collaboration spéciale

Chaque compagnie spécialisée dans les fertilisants possède sa formule magique d'engrais. Le consommateur en vient à se demander s'il lui faut une formule d'engrais pour chaque usage. Dans tous les cas cependant, il verra trois nombres inscrits sur le contenant, par exemple, 5-10-15. Le premier chiffre représente l'azote, qui stimule la croissance et le développement des feuilles; le deuxième chiffre représente l'oxyde phosphorique qui assure un bon système racinaire (racines). Quant à la potasse ou oxyde

de potassium, elle joue un rôle important dans la formation des tiges et grains. Lorsqu'un engrais ne contient que ces trois éléments, il ne peut être très toxique; il est tout au plus irritant et l'exposition à ces substances ne nécessite habituellement qu'une dilution avec de l'eau. L'engrais 20-20-20 n'assurera pas nécessairement une croissance rapide à l'enfant qui l'a avalé, mais l'assurera sans doute d'une irritation de l'estomac et peut-être d'un vomissement, ainsi que du désir de ne pas recommencer avant le lendemain...

Les additifs

Donc, l'engrais en lui-même est peu toxique, mais il peut contenir

des herbicides qui le sont. Il existe sur le marché une grande variété d'herbicides: certains sont peu toxiques lorsqu'ingérés en petites quantités avec un engrais. Par exemple, le 2,4-D. D'autres sont très toxiques, surtout lorsqu'ils sont ingérés sous forme non diluée. Le paraquat est un défoliant responsable de nombreux décès chaque année dans le monde. L'an dernier, un adolescent a failli avoir besoin d'une greffe de poumons parce qu'il avait bu deux gorgées de paraquat.

Le toxique se trouvait dans une bouteille d'eau gazeuse, et il en a bu parce qu'un de ses amis lui avait dit « T'es pas sage ».

La présence d'oligo-éléments dans un engrais n'augmente pas sa toxicité. Cependant, dès qu'il subsiste un doute après l'exposition, il vaut mieux vérifier en communiquant immédiatement avec le Centre antipoison du Québec

au 656-8090.

Substances non toxiques

La poudre d'os n'est pas en soi un produit toxique. Si c'est écrit sur le contenant de garder le produit hors de la portée des enfants, c'est sans doute pour qu'il en reste pour les plantes! Il en va de même de la chaux dolomitique, qui a la même formule que la craie (carbonate de calcium). Quant aux engrais dits naturels, qu'ils proviennent du cheval, de la poule, du mouton, ils n'incitent pas à en manger en quantité.

En résumé, les engrais sans additifs, sont peu toxiques. Les additifs font toute la différence. Il ne faut pas confondre les engrais et herbicides avec les pesticides, dont certains peuvent tuer en quelques minutes. Ceci fera l'objet d'un prochain article.

René Blais, toxicologue, travaille à la clinique d'urgence du CHUL.

BAYARD

Distribution Jean Coulombe Inc.

GRANDE PROMOTION

Collection "Sergio Maestri"

Complets haute gamme importés d'Italie
finition grand luxe.
Revers piqués façon main.
Canevas intérieur indéformable.
Doublure satinée.
Pantalons doublés jusqu'aux genoux.

Prix régulier 595 \$ et plus
SPÉCIAL 395 \$

BAYARD

Place Laurier
2e étage, corridor est de la Baie
651-5959



Atelier du tailleur

Distribution Jean Coulombe Inc.

Nous réparons et transformons les vêtements auxquels vous tenez tant...

Pour hommes, femmes et enfants.

Spécialité: cuir et fourrure

1 seul atelier: Place Laurier

Atelier du tailleur

mail ouest, sortie est 8 et 9
651-9729



L'ÉCONOMIE

Washington accuse

Le Canada érige des barrières qui nuisent aux É.-U.

WASHINGTON (d'après PC et AFP) — Le gouvernement américain a accusé le Canada et 33 autres pays, vendredi, d'ériger des barrières commerciales qui nuisent aux Américains désireux de brasser des affaires dans le monde.

Les États-Unis ont d'ailleurs décidé d'appliquer des sanctions douanières contre le Japon, qui a violé un accord ouvrant la voie aux exportations américaines de téléphones et émetteurs-récepteurs mobiles dans ce pays, ont rapporté le Washington Post et le

New York Times d'hier.

Le rapport sur les barrières commerciales étrangères est publié annuellement par le bureau de la représentation pour le commerce extérieur. Le Japon occupe la première place parmi la liste des « délinquants », avec 18 pages, suivi des 12 pays membres

de la CEE et de la Corée du Sud, qui occupent neuf pages chacun.

Selon des spécialistes, ce rapport pourrait conduire à des représailles (comme s'est effectivement le cas avec le Japon) et même provoquer une guerre commerciale généralisée.

Dans la section de six pages consacrée au Canada, l'administration Bush cite une douzaine de pratiques restrictives canadiennes, incluant la réduction des importations de pommes américaines, les subventions au transport des marchandises et les mesures destinées à protéger ses industries du film, de l'énergie et de l'édition.

Selon le rapport, l'Ontario serait le principal délinquant, en particulier dans le domaine des alcools. La province n'a pas encore appliqué les dispositions du traité de libre-échange dans ce secteur.

Les Américains se plaignent aussi des normes canadiennes sur le contre-plaqué — qui bloquent certaines exportations américaines —, les politiques d'acquisitions du gouvernement — qui favorisent les firmes canadiennes — et les tarifs postaux plus élevés pour les publications américaines importées au Canada.

Le rapport précise toutefois que plusieurs de ces accords sont en négociation présentement dans les discussions sur le libre-échange et au sein du GATT.

EN UN CLIN D'OEIL

■ Contrat annulé avec McDonnell Douglas

BELGRADE — La compagnie aérienne yougoslave JAT pourrait revenir sur sa décision d'acheter trois avions MD-11 du constructeur américain McDonnell Douglas (\$303 millions au total), en raison d'un retard de livraison et de problèmes de financement. Dans le cadre du renouvellement de sa flotte de long-courriers, la JAT avait signé en mars une lettre d'intention pour l'achat des MD-11, en concurrence avec l'avion européen A-340 d'Airbus Industrie et le Boeing 767.

■ Quatre utilisateurs du « Sabre »

BRUXELLES — La compagnie American Airlines a conclu avec Sabena, Swissair, KLM et Austrian Airlines des accords permettant à ces compagnies aériennes européennes de profiter au niveau mondial de l'émission de billets par le réseau de réservation électronique « Sabre », a-t-on appris cette semaine. Le réseau américain « Sabre » a déjà passé des accords similaires avec British Airways, Lufthansa et SAS.

■ Alcatel-Bell reprend la division espace-défense-télécoms

BRUXELLES (AFP) — Alcatel-Bell, filiale belge du géant français de la téléphonie Alcatel, va reprendre la division espace-défense-télécommunications des Ateliers de construction électrique de Charleroi (ACEC), a annoncé vendredi un communiqué des ACEC. En concurrence avec le Français Matra associé à des intérêts belges et avec le duo américano-néerlandais Philips-ATT, la proposition d'Alcatel-Bell a été retenue, comme le proposait la direction des ACEC.

Record en 1988-1989

La Régie des assurances agricoles verse \$279 millions en compensations

La Régie des assurances agricoles aura versé des compensations records de \$279 millions aux producteurs, en 1988-1989.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Des marchés défavorables aux céréales et à l'industrie porcine sont responsables de ce sommet depuis la création de la régie, en 1975. L'an dernier, la somme versée a atteint \$215 millions.

Selon le relevé préliminaire de l'organisme assurant 22,500 producteurs au Québec, c'est le secteur du porc qui reçoit le plus (\$154 millions), touché par l'état lamentable des prix sur le marché nord-américain.

Les paiements totaliseront \$42,3 millions pour les éleveurs de porcelets; \$111,8 millions pour les porcs à l'engrais. Cette industrie se concentre dans les régions de la Beauce, de Québec et le long de la rivière Assomption.

Les producteurs de maïs-grain, de blé, d'orge et d'avoine ont droit respectivement à \$38,2 millions, \$3,4 millions, \$12,2 millions et \$7 millions; au total, \$60 millions. Pour le secteur des bovins, le versement des compensations atteindra en tout \$59 millions, dont \$33 millions pour les veaux d'embouche.

Les producteurs d'agneaux auront droit \$3,6 millions. Aucune intervention n'est nécessaire dans le secteur de la pomme de terre, qui est solidement implantée dans la région de Portneuf.

Peu d'inquiétude

Le bilan négatif n'inquiète pas le président de la régie, M. Guy Blanchet. Aucune production n'est menacée de disparition. Le déficit accumulé de \$100 millions

ne sera augmenté que de \$30 millions, cette année, et les agriculteurs continueront de verser leur part en attendant un redressement.

Il souligne que les producteurs de porc ont été cotisés pendant les bonnes années qu'ils ont traversées récemment.

Le surplus de \$70 millions en caisse leur permettra de passer à travers la tempête et la régie, comme d'autres organismes, croit qu'elle ralentira.

Ses prévisions fixent à \$95 millions l'intervention prévue puis-

que les prix du porc devraient progressivement reprendre de leur vigueur. Le programme de stabilisation tripartite, signé cette année, amènera d'ailleurs Ottawa à payer \$75 millions de ce total, lui qui a contribué \$47 millions, cette année.

Quant aux céréales, M. Blanchet souligne que les prédictions y sont bien hasardeuses. Une autre année de sécheresse dans l'Ouest canadien ferait remonter les prix. Mais ce domaine d'activités agricoles peut encore être victime d'événements autres.

Comme la guerre commerciale qui a fait rage entre les États-Unis et la Communauté économique européenne.

RÉCLAME DU DIRECTEUR DU CENTRE DE L'AUTO SEARS

RABAIS 25%

a- Silverguard ST. Ce pneu radial toute saison ceinturé d'acier est notre pneu le plus vendu! Assuré contre les avaries routières. No 21300. Aussi disponible en dimensions "aspect 70" plus large. No 21400.

RABAIS 10%

b- Guardsman Plus. Radial toute saison ceinturé d'acier. Garantie 60 000 km* contre l'usure. Sears ord. 59,99\$-94,99\$. Ch.....49,99\$-85,49\$

RABAIS 15%

c- Guardsman LTR. Ce pneu radial toute saison pour camion possède 2 robustes ceintures d'acier. Garantie contre les avaries routières. No 87000. Sears ord. 99,99\$-160,99\$. Ch.....84,99\$-136,84\$

Produits et services pour l'automobile non offerts à nos magasins de Granby et Ste-Marthe-sur-le-Lac.

Dimensions	Sears ord.	Soldé Ch.
P155/80R13	79,99\$	59,99\$
P165/80R13	85,99\$	64,49\$
P175/80R13	89,99\$	67,49\$
P185/80R13	92,99\$	69,74\$
P185/75R14	99,99\$	74,99\$
P195/75R14	101,99\$	76,49\$
P205/75R14	105,99\$	79,49\$
P205/75R15	107,99\$	80,99\$
P215/75R15	113,99\$	85,49\$
P225/75R15	121,99\$	91,49\$
P235/75R15XL	128,99\$	96,74\$
P175/70R13	93,99\$	70,49\$
P185/70R13	95,99\$	71,99\$
P185/70R14	98,99\$	74,24\$
P195/70R14	101,99\$	76,49\$
P205/70R14	105,99\$	79,49\$
P225/70R14	113,99\$	85,49\$
P225/70R15	115,99\$	86,99\$
P245/70R15XL	132,99\$	99,74\$



DieHard
Rabais 10\$. Batterie DieHard® XL avec garantie limitée de 66 mois*. Choix de 11 types pour la plupart des autos. No 10600. Ord. 89,99\$-99,99\$
Ch.....79,99\$-89,99\$

Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears.
Batterie Sears 44 conçue selon les mêmes hauts standards de qualité que l'excellente Incredible®. Ch.....54,99\$

Rabais 10\$. Batterie DieHard® RV marine No 10694. Sears ord. 109,99\$. Ch.....99,99\$



349" Ch. 499,99\$
Rabais 150\$. Radio d'auto stéréo MEI® 5000 AM/FM à lecteur de cassette à inversion automatique, 12 stations pré-réglées et un jeu de 2 haut-parleurs 6 1/2" à 2 voies. No 26842.

24" Ch.
Demandez-nous les avantages du parallélisme du train avant de votre voiture.

9" Ch.
Vérification des systèmes de démarrage et charge

Articles ci-dessous, prix en vigueur jusqu'au 6 mai 1989
Rabais 1\$. Bougie Champion. Sears ord. 4,29\$. Jeu de 2.....3,29\$
Rabais 25%. Filtres à air Spectrum®. Paquet de 2. Ord. 5,99\$. Ch.....4,49\$
Huile moteur Quaker 10W30. 1 litre. No 11860. Sears ord. 1,99\$. Ch.....1,59\$
Rabais 50%. Cire liquide, en pâte Raindance. Nos 84270/1. Ord. 6,99\$. Ch.....3,49\$

ARRÊTEZ-VOUS DÈS MAINTENANT! SERVICE DE FREINS SEARS

69⁹⁹ arrière à tambour pour la plupart des autos

Service pour 2 roues arrière à tambour. Comprend sabots, réusinage des tambours, ajout de liquide au maître-cylindre. *Plaquettes en métal à prix plus élevé **Si possible/nécessaire. Garantie: 12 mois ou 20 000 km sur pièces, 100 jours sur main-d'œuvre.

Service pour roues avant à disque. Comprend nouvelles plaquettes, réusinage des disques, ajout de liquide. Pour la plupart des autos. Ch.....89,99\$

SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT, FREINS ET SUSPENSION: NOS SPÉCIALITÉS

Prix en vigueur jusqu'au 14 mai 1989, sauf indication contraire, dans la limite des stocks disponibles



vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "Était" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 8h à 17h30 du lundi au mercredi; de 8h à 21h le jeudi et le vendredi; de 8h à 17h le samedi pour Québec, Place Fleur de Lys. 529-9861; Sainte-Foy, Place Laurier, 658-2121; Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711. Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.

Kodak signe un accord d'exclusivité avec Disney

ROCHESTER (AFP) — Les visiteurs des parcs d'attractions de Walt Disney, y compris ceux du futur Eurodisneyland, qui voudront fixer leur visite sur la pellicule se verront désormais proposer exclusivement des produits Kodak, à moins qu'ils n'utilisent des appareils instantanés, type Polaroid.

Eastman Kodak vient en effet de signer un accord d'exclusivité de 15 ans avec Walt Disney, a-t-on appris vendredi auprès des deux sociétés. Kodak versera à Disney « plusieurs millions de dollars », en échange de quoi la firme aura l'exclusivité de la vente des pellicules photos dans tous les parcs Disney, à l'exception de celui de Tokyo. Les pellicules pour appareils instantanés, que Kodak ne fabrique pas, sont fournies par Polaroid.

L'accord prévoit également que les studios Disney n'utiliseront plus désormais que des pellicules Kodak pour leurs films.

Selon le géant de la photographie, 5% des quelque 14 millions de photos amateurs prises chaque année aux États-Unis le sont dans un parc Disney.

Un accord similaire existait déjà entre les deux sociétés depuis 1980, mais concernait uniquement les parcs américains.